

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES JUIVES

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
FLAVIUS JOSÈPHE

TRADUITES EN FRANÇAIS
SOUS LA DIRECTION DE
THÉODORE REINACH

Y 6618

Tome quatrième
ANTIQUITÉS JUDAÏQUES
LIVRES XVI-XX

TRADUCTION DE
G. MATHIEU & L. HERRMANN

AVEC LE CONCOURS DE
S. REINACH & J. WEILL

PARIS
LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE (VI^e)

1929

LIVRE XVI

I¹

1. *Lois d'Hérode. — 2. Ses fils reviennent de Rome, sont calomniés par Salomé, se marient.*

1. 1. Dans l'administration générale de l'État, le roi prit à cœur de réprimer une à une les iniquités commises dans la ville et la campagne. A cet effet il établit une loi absolument différente des lois primitives, loi qu'il sanctionna personnellement et qui condamnait les coupables de vol par effraction à être vendus aux fins de déportation hors du royaume. Cette mesure ne constituait pas seulement un châtement d'une dureté intolérable, mais une violation des
2. coutumes nationales. En effet, le fait de subir l'esclavage chez des gens d'une autre race et pratiquant une autre manière de vivre, l'obligation de faire tout ce que ces gens-là ordonnaient, représentaient plutôt un attentat aux pratiques religieuses qu'un châtement pour les condamnés, tandis que primitivement on s'en était
3. tenu au genre de peine que voici. Les lois enjoignaient que le voleur

1. I. Ce chapitre n'a pas de parallèle dans *Guerre*, qui ignore le premier voyage d'Hérode à Rome. Pour les § 8-11, cf. *Guerre*, I, 445-7, plus défavorable aux fils d'Hérode (T. R.).

- payât le quadruple ¹ du dommage causé, et que, s'il n'avait pas de quoi, il fût vendu, mais non pas à des gens de race étrangère, ni pour un esclavage perpétuel ; car il fallait l'affranchir au bout de six ans révolus. Au contraire, le châtement dur et illégal fixé par la nouvelle ordonnance paraissait une marque d'arrogance et le prince semblait l'avoir établi moins en roi qu'en tyran, sans aucun égard pour l'intérêt commun de ses sujets. Comme le reste de sa conduite, cette législation provoquait contre lui des médisances et de l'hostilité.
6. 2. C'est à ce moment qu'il fit le voyage d'Italie, cédant à la fois au désir de rencontrer l'empereur et de voir ses fils qui séjournèrent à Rome. Entre autres marques de bienveillance que lui prodigua l'empereur, il lui donna la permission de ramener dans sa patrie ses fils, dont il regardait les études comme désormais terminées.
7. A leur retour d'Italie la foule s'enthousiasma pour ces jeunes gens : ils étaient l'objet de l'attention générale, parés de la grandeur de leur fortune et dignes, par leur apparence, du rang royal.
8. Cependant ils furent immédiatement en butte à la haine de Salomé, sœur du roi, et de ceux qui avaient accablé Mariamme par leurs calomnies ² ; ces derniers craignaient que les jeunes princes, s'ils arrivaient au trône, leur fissent expier les crimes dont ils s'étaient rendus coupables envers leur mère. Du sujet même de leurs craintes ils surent tirer une calomnie contre eux, en répandant la fable que c'était contre leur gré qu'ils vivaient avec leur père : la mort de leur mère leur faisait juger même criminel de demeurer en compagnie du meurtrier de celle qui les avait mis au monde. Fondant ainsi leur accusation sur des faits véritables pour lui donner de la vraisemblance, ils étaient en mesure de nuire et de saper la bienveillance que le roi éprouvait pour ses fils. Ils se gardaient bien, en effet, de rien dire ouvertement devant lui, mais ils faisaient pleuvoir des propos de ce genre parmi le reste du peuple et, par

1. La législation mosaïque fixait la peine au *quintuple* pour le vol de gros bétail, et au quadruple pour le petit bétail (*Exode*, 21, 37). Les peines avaient-elles été unifiées avant Hérode, ou Josèphe simplifie-t-il à l'excès son exposé ?

2. Voir *Antiq.*, XV, 62-87 et 213-236 ; *Guerre*, I, 438, sqq.

les rapports qui en revenaient à sa haine qui, avec le temps, se communiqua à ses fils eux-mêmes. Cependant la bienveillance paternelle dominait encore et le roi donna à ses fils la part d'honneur qui leur revenait en âge, leur choisit des épouses dignes de Bérénice ; à Alexandre le jeune, il donna Phébyra.

que, s'il n'avait pas de
s de race étrangère, ni
l'affranchir au bout de
dur et illégal fixé par
rque d'arrogance et le
u'en tyran, sans aucun
Comme le reste de sa
tre lui des médisances

l'Italie, cédant à la fois
ses fils qui séjournaient
lance que lui prodigua
ramener dans sa patrie
e désormais terminées.
a pour ces jeunes gens :
arés de la grandeur de
rang royal.

tte à la haine de Salomé,
lé Mariamme par leurs
les jeunes princes, s'ils
crimes dont ils s'étaient
même de leurs craintes
en répandant la fable
avec leur père : la mort
de demeurer en com-
nis au monde. Fondant
s pour lui donner de la
nuire et de saper la
s fils. Ils se gardaient
nt lui, mais ils faisaient
este du peuple et, par

intuple pour le vol de gros
21, 37). Les peines avaient-
e-t-il à l'excès son exposé ?
438, sqq.

les rapports qui en revenaient à Hérode, ils excitaient sous main sa haine qui, avec le temps, devait l'emporter sur les liens naturels eux-mêmes. Cependant, à ce moment là, le roi, dont l'affection paternelle dominait encore tous les soupçons et les calomnies, donna à ses fils la part d'honneurs qui leur revenait, et, comme ils étaient en âge, leur choisit des épouses : à Aristobule la fille de Salomé, Bérénice ; à Alexandre la fille d'Archélaüs, roi de Cappadoce, Glaphyra.

1-2 *Hérode accompagne Agrippa dans sa campagne du Pont.* —
 3-4. *Il fait obtenir gain de cause aux Juifs d'Asie contre les Grecs.* — 5. *Hérode, rentré à Jérusalem, rend compte de son voyage et exempte le peuple du quart des impôts de l'année précédente.*

12. 1. Après avoir pris ces dispositions, lorsque Hérode apprit que Marcus Agrippa était à nouveau passé d'Italie en Asie Mineure ², il se hâta d'aller à sa rencontre et l'invita à venir dans son royaume
13. pour y recevoir l'accueil dû à un hôte et à un ami. Agrippa, cédant à ses instances pressantes, vint en Judée. Hérode ne négligea rien pour gagner ses bonnes grâces, le recevant dans les villes nouvellement fondées; tout en lui montrant ses bâtiments, il lui offrit ainsi qu'à ses amis les jouissances de festins luxueux, aussi bien à Sébaste, à Césarée, autour du port qu'il avait construit, que dans les forteresses qu'il avait édifiées à grands frais, Alexandreion,
14. Hérodion ³, Hyrcania. Il l'emmena aussi dans la ville de Jérusalem, où tout le peuple vint à sa rencontre en vêtements de fête et accueillit Agrippa par des acclamations. Celui-ci offrit à Dieu une hécatombe et un festin au peuple, qui ne le cédait pas en nombre
15. aux cités les plus peuplées. Personnellement il serait resté pour

1. Aucune trace des faits racontés dans ce chapitre ne se trouve dans la *Guerre*. La source est sûrement l'*Histoire* de Nicolas de Damas.

2. En l'an 14 av. J.-C.

3. A 60 stades à l'est de Jérusalem.

- son plaisir encore plus ne croyait pas prudent voyage qu'il était obligé
16. 2. Agrippa s'embarqua avec de nombreux présents, ainsi que son frère, ayant hiverné dans ses terres, et se hâta de rejoindre Agrippa parce qu'il était malade
17. au Bosphore ¹. Et ayant dirigé vers Lesbos dans lequel il fut arrêté par un vent contraire, il se remit à la voile. Alors il séjourna à Lesbos sous la bienveillance beaucoup de royaux. Comme il constata que son palais — il avait été détruit à cause de son orgueil et de son de sa grandeur et de sa puissance — que tout autre — il donna l'ordre de le faire saine, mais même en l'édifice et il recommanda Agrippa à son vif vivement pour rendre son palais plus sûr, tombé, il toucha à Mitylène, où Agrippa avait déjà de la suite à force de voiles qu'il rejoignit Agrippa et son frère, et leur offrir ses navires, l'accueillit avec de caresses, parce qu'il avait une bonne volonté et d'affection pour une si longue traversée de la mer, le préférant à l'administration en même temps que pendant toute l'année il fut auxiliaire dans les affaires particulières, et

1. Le royaume du Bosphore.

2. Au débouché nord de la mer Noire, anciens la limite des eaux.

son plaisir encore plus longtemps, mais le temps le pressait, car il ne croyait pas prudent d'entreprendre à l'approche de l'hiver le voyage qu'il était obligé de faire pour retourner en Ionie.

16. 2. Agrippa s'embarqua donc après qu'Hérode l'eut honoré de multiples présents, ainsi que les plus distingués de ses amis. Quant au roi, ayant hiverné dans ses propres États, il se hâta au printemps de rejoindre Agrippa parce qu'il savait qu'il avait décidé une expédition
17. au Bosphore¹. Et ayant navigué en passant par Rhodes et Cos, il se dirigea vers Lesbos dans l'espoir d'y rattraper Agrippa. Mais là il fut arrêté par un vent du Nord qui empêcha ses navires de mettre
18. à la voile. Alors il séjourna plusieurs jours à Chios, où il reçut avec bienveillance beaucoup de visiteurs et leur offrit des présents royaux. Comme il constata que le portique de la ville était en ruines — il avait été détruit au cours de la guerre de Mithridate et en raison de sa grandeur et de sa beauté était plus difficile à restaurer
19. que tout autre — il donna de l'argent non seulement en quantité suffisante, mais même en excédant, pour achever la restauration de l'édifice et il recommanda que, loin de différer l'ouvrage, on le menât
20. vivement pour rendre à la ville son ornement particulier. Le vent tombé, il toucha à Mitylène, puis de là à Byzance, et lorsqu'il apprit qu'Agrippa avait déjà doublé les îles Cyanées², il se hâta à sa poursuite à force de voiles. C'est aux environs de Sinope du Pont qu'il rejoignit Agrippa, qui, ne s'attendant pas à le voir rencontrer ses navires, l'accueillit avec joie ; ce fut un grand échange de caresses, parce qu'Agrippa voyait un suprême témoignage de bonne volonté et d'affection de la part du roi qui avait accompli une si longue traversée et n'avait pas négligé de lui apporter son concours, le préférant à ses propres affaires dont il avait abandonné
22. l'administration en même temps que son royaume. Et il est certain que pendant toute l'expédition Hérode fut tout pour lui : son auxiliaire dans les affaires publiques, son conseiller dans les affaires particulières, agréable même dans les moments de repos,

1. Le royaume du Bosphore cimmérien (sud-est de la Crimée).

2. Au débouché nord du Bosphore de Thrace. Elles marquaient pour les anciens la limite des eaux européennes dans cette direction.

- il était le seul à partager tout avec lui, les peines par affection, les plaisirs par déférence. Une fois réglées les affaires du Pont ¹ qui étaient l'objet de la mission d'Agrippa, ils décidèrent de ne pas rentrer par mer : ils traversèrent la Paphlagonie et la Cappadoce, gagnèrent ensuite la Grande Phrygie et arrivèrent à Ephèse, d'où ils se rembarquèrent pour Samos. Nombreuses furent les libéralités faites par le roi à chacune des villes, selon les besoins de ceux à qui il donnait audience : en effet, personnellement, il ne refusa ni argent ni accueil ², fournissant lui-même aux dépenses, et de plus il s'entremettait pour ceux qui espéraient quelque chose d'Agrippa et obtenait pour tous les solliciteurs complète satisfaction. Comme Agrippa aussi était vertueux et libéral, comme il s'appliquait à obliger les uns sans faire tort aux autres, le roi avait la plus grande influence pour décider à des bienfaits un ami qui lui-même y était prompt. C'est ainsi qu'il réconcilia les habitants d'Ilion avec Agrippa irrité contre eux, libéra les habitants de Chios de leurs dettes envers les procureurs de l'empereur et de leurs impôts, et ainsi de suite pour les autres, qu'il aidait chacun dans sa demande.
27. **3.** Comme ils étaient alors en Ionie, une grande foule des Juifs qui habitaient les villes du pays saisirent cette occasion de parler librement et vinrent à lui. Ils lui dirent les injustices qu'ils subissaient, n'ayant pas la permission de suivre leurs lois particulières, forcés d'ester en justice les jours de fête par la tyrannie des gouvernants ; on confisquait les sommes d'argent qu'ils mettaient de côté pour Jérusalem, on les obligeait de participer au service militaire et aux charges publiques et de dépenser pour cela le trésor sacré, alors que les Romains les en avaient toujours dispensés ³ et leur avaient permis de vivre ainsi conformément à leurs lois particulières. Comme ces gens clamaient ainsi, le roi pria Agrippa de les

1. Par « Pont » il faut ici entendre le Bosphore cimmérien où Agrippa installa comme roi Polémon I^{er}, roi de la Cappadoce pontique. De Panticapée il régna Sinope pour prendre la route de terre.

2. ἢ δεξιῶσεως W δεξιῶσεως M ἠπιῶσεως P ἐπιῶσεως Niese. Texte douteux.

3. Voir les textes cités *Antiq.*, XV, 200-264.

- entendre plaider leur
30. Nicolas ¹, le soin de s'agrippa eut convoqué romains, les rois et mission, parla en ces
31. « Très grand Agrippa besoin, c'est une nécessité délivrer des injustices
32. présent ont obtenu de ils vous ont souvent ils demandent à n'être vous leur avez donné seuls avaient pouvoir de les leur enlever n
33. leurs égaux et soumis si ce qu'ils ont obtenu rable pour les bénéfici si au contraire c'est
34. leurs ne leur en confie et traitent injurieusement ciaires des grâces, p maîtres ont rendu t
35. leurs, puisqu'ils prêtent si l'on demandait à voir enlever la vie pompes, les sacrifices dieux auxquels ils cibir n'importe quelle
36. coutumes ancestrales cident à faire la gu transgressées ; de pl vous, le genre humain

1. Nicolas de Damas (T. R.).

- fait qu'il est permis à chacun de vivre et de prospérer dans son
37. pays en observant ses lois nationales. Eh bien, ce que ces gens là ne pourraient supporter eux-mêmes, ils essaient de l'imposer par la violence à d'autres, comme si ce n'était pas commettre même impiété de négliger ses rites religieux envers ses propres dieux ou de détruire les rites d'autrui d'une manière sacrilège.
38. « Entrons maintenant dans d'autres considérations. Y-a-t-il un peuple, un État, une communauté nationale d'hommes auxquels n'apparaisse pas comme le plus grand des biens la protection qu'ils reçoivent de votre empire et de la puissance romaine ? Y-a-t-il quelqu'un qui voudrait que les grâces qui en viennent soient sans valeur ?
39. Personne, pas même un insensé. Car il n'est personne qui n'y participe soit à titre public soit à titre privé. Et assurément, ceux qui privent quelqu'un de vos dons ébranlent eux-mêmes la possession
40. de ce qu'ils ont obtenu de vous. Cependant vos grâces pour eux sont telles qu'on ne peut même les mesurer. En effet, si l'on compare les royautes de jadis et le gouvernement d'à présent, si grands que soient tous les autres dons de ce dernier pour notre bonheur, un seul¹ suffit à les égaler tous : c'est qu'on ne voit plus en nous
41. maintenant des esclaves, mais des hommes libres. Quant à notre situation, bien que brillante, elle ne peut exciter la jalousie. Car c'est grâce à vous et avec tous que nous sommes heureux, et la seule chose à quoi nous ayons demandé à participer, c'est le droit de conserver sans entrave notre religion nationale, avantage qui en lui-même ne paraîtrait pas susceptible d'exciter l'envie même de
42. ceux-là qui l'ont accordé. Car si la divinité aime à être honorée, elle aime également ceux qui permettent qu'on l'honore. D'ailleurs, dans nos coutumes, il n'y a rien d'inhumain; tout au contraire y respecte
43. la piété et est consacré par la justice protectrice². Nous ne cachons rien des préceptes qui fournissent dans notre vie des guides pour la piété et pour les occupations humaines ; nous réservons le septième jour à l'étude de nos coutumes et de notre loi parce que nous

1. Nous lisons avec Herwerden ἐν τῷ (ἐστὶ mss.).

2. σωζούσθη *codd.* salutari *vers. lat.* σωζήθη, P σωυθῆε *Niese.*

- croyons devoir nous
44. règles qui nous prése
mine, sont belles en
quoi qu'en pensent ce
pieusement reçues et
45. reçu la consécration
injurieusement en dét
richesses que nous ré
en nous imposant des
nous forçant à d'autr
des contrats, mais p
l'existence, et cela p
46. interdite. En effet, v
bienveillance son effi
préfèrent haïr plutôt
47. « C'est pourquoi n
subir de mauvais tra
d'observer nos coutu
pas supporter des v
sont pas là seulemen
48. vous nous avez déjà
lecture de nombreux
au Capitole, qui évid
de notre fidélité env
49. n'avions rien fait pou
presque tous les hom
avez accordé plus qu
fauteurs par votre dor
tous les services don
50. mais de parler. Mais,
nous avons reçu, il su
de nommer celui qui
51. côtés. Quelle marqu
maison ? Quelle preu
t-il pas imaginé ? En

- croions devoir nous instruire, comme de tout autre objet, des
44. règles qui nous préservent du péché. Ces coutumes, si on les examine, sont belles en soi ; de plus, elles sont pour nous anciennes, quoi qu'en pensent certains ; aussi est-il difficile à ceux qui les ont pieusement reçues et qui les observent de désapprendre ce qui a
45. reçu la consécration du temps. Voilà ce dont ces gens nous privent injurieusement en détournant, par un vol manifestement sacrilège, les richesses que nous réunissons pour les consacrer au nom de Dieu, en nous imposant des contributions, en nous trainant en justice ou nous forçant à d'autres actes les jours de nos fêtes, non par respect des contrats, mais pour insulter notre culte dont ils connaissent l'existence, et cela par l'effet d'une haine injuste et qui leur est
46. interdite. En effet, votre empire universel et unique donne à la bienveillance son efficacité et annihile la méchanceté de ceux qui préfèrent haïr plutôt qu'aimer.
47. « C'est pourquoi nous demandons, très grand Agrippa, à ne pas subir de mauvais traitements, à ne pas être insultés, ni empêchés d'observer nos coutumes nationales, ni privés de nos biens, et à ne pas supporter des violences que nous épargnons à autrui. Ce ne sont pas là seulement des demandes justes, mais des droits que
48. vous nous avez déjà octroyés. Nous pourrions à ce sujet donner lecture de nombreux sénatus-consultes et des tablettes déposées au Capitole, qui évidemment nous ont été accordés après l'épreuve de notre fidélité envers vous et qui seraient valables même si nous
49. n'avions rien fait pour les mériter. Car ce n'est pas nous seuls, mais presque tous les hommes dont vous avez gardé les biens, à qui vous avez accordé plus qu'ils n'espéraient et dont vous avez été les bienfaiteurs par votre domination ; et si l'on voulait énumérer en détail tous les services dont ils vous sont redevables, on ne finirait jamais de parler. Mais, pour montrer que nous méritons tout ce que
50. nous avons reçu, il suffit à notre franchise, en taisant tout le passé, de nommer celui qui règne maintenant sur nous et qui siège à tes
51. côtés. Quelle marque de dévouement a-t-il négligée envers votre maison ? Quelle preuve de fidélité a-t-il omise ? Quel honneur n'a-t-il pas imaginé ? En quel besoin ne jette-t-on pas d'abord les yeux

mais alléguaient seulement que les Juifs, par le seul fait d'habiter leur pays, commettaient une injustice ¹. Mais ces derniers démontrèrent qu'ils étaient indigènes et habitaient le pays sans causer aucun préjudice par l'observation de leurs coutumes nationales.

60. Donc Agrippa, ayant reconnu qu'on leur faisait violence, répondit qu'en raison du dévouement et de l'amitié que lui témoignait Hérode, il était prêt à accorder aux Juifs n'importe quelle faveur ; que, au surplus, leurs réclamations lui paraissaient justes en elles-mêmes et que, si même ils demandaient davantage, il ne refuserait pas de leur concéder tout ce qui ne gênerait pas l'autorité des Romains ; comme ils demandaient seulement la confirmation de ce qu'ils avaient reçu précédemment, il leur assurait le droit de continuer à pratiquer leurs coutumes nationales sans être molestés.
61. Après avoir ainsi parlé, Agrippa congédia le conseil. Hérode se levant lui donna l'accolade et le remercia de ses bonnes dispositions envers lui. Agrippa, témoignant encore au roi son amitié, le paya de retour en l'embrassant également et en lui donnant à son tour l'accolade ; puis il se retira ². Le roi décida de faire voile de Samos pour son pays et, après avoir pris congé d'Agrippa, il appareilla. Il arriva quelques jours après à Césarée grâce à des vents favorables. Venu de là à Jérusalem, il réunit le peuple en assemblée générale ; il y eut une grande foule, qui vint même de la campagne. Montant à la tribune, Hérode rendit compte de tout son voyage et releva ce qu'il avait fait en faveur des Juifs d'Asie, qui, grâce à lui, pourraient à l'avenir vivre sans être molestés. Enfin, joyeux de tous ses succès dans l'administration de son royaume et de n'avoir rien négligé de leurs intérêts, il leur fit remise du quart des impôts de l'année précédente. Le peuple, charmé par cette faveur autant que par ses paroles, se retira joyeux en souhaitant au roi toute sorte de prospérités.

1. Lire τοῦτο γὰρ (Naber) ἀδικεῖν au lieu de πάντα νόν ἀδικ.

2. Les mots ἀπὸ Λιβύου, qui manquent dans P, paraissent interpolés.

de nos propres privilèges
s mérités partant de ser-
ne pas passer sous silence
lorsque César envahit
ssins et ne se montra in-
s de terre que pour les
quel poids furent alors ces
les combla chacun ? Il
s par César au Sénat, et
n des honneurs et le droit
er que c'est à juste titre
e nous en demandons la
avons été déjà gratifiés,
en raison de l'attitude de
rs lui. D'ailleurs, les Juifs
es montré bienveillant en
fert à Dieu les sacrifices
omment tu as gratifié le
ts d'hospitalité. Tout ce
fait pour un homme in-
dé comme des preuves et
née à ton tour au peuple
fficieusement. En te rappé-
i qui siège ici à tes côtés,
mais seulement de ne pas
que vous nous avez donné

posé, il n'y eut aucune
s'agissait pas d'un procès
e supplique contre leurs
ement d'avoir agi ainsi,

ματῆρας Hudson) γάρητας τῶν
u ;
guerre d'Alexandrie ».

1-2. *Dissentiments entre Hérode et ses fils Alexandre et Aristobule.*
 — 3. *Faveur marquée par Hérode à Antipater, qui part pour Rome avec Agrippa.*

66. 1. Cependant de jour en jour les dissentiments de la maison d'Hérode prenaient une tournure plus grave, car Salomé avait à son tour conçu contre les jeunes princes comme une haine héréditaire : tout ce qui avait réussi contre leur mère la remplissait de dévotion et d'audace, si bien qu'elle ne voulait laisser survivre aucun descendant qui pût venger cette femme dont elle avait procuré la
67. mort. D'autre part, les adolescents avaient eux aussi quelque audace et quelque malveillance à l'égard de leur père, parce qu'ils se souvenaient de ce que leur mère avait injustement souffert et
68. qu'ils avaient le désir de régner. Et les mêmes machinations se répétaient que précédemment ; ils déblatéraient contre Salomé et Phéroras ; ceux-ci témoignaient de mauvais sentiments envers les
69. adolescents et s'appliquaient à leur tendre des pièges. La haine était égale de part et d'autre, mais la manière de haïr différente : les jeunes gens étaient portés à injurier et à insulter ouvertement, parce que, dans leur inexpérience, ils croyaient agir noblement en manifestant leur colère sans réticence ; les autres n'agissaient pas de la même façon, mais se servaient de la calomnie avec adresse et astuce, provoquant sans cesse les jeunes gens dans

1. III Sections 1-2 = *Guerre*, I, 447.

- l'espoir que leur témérité leur procurerait
70. leur père. Car, n'ayant aucune expérience, ils croyaient inique son caractère et se proposaient à la venger même de la mort.
71. le coupable. Finalement, Salomé, qui trouvait ce sujet, et, comme dans l'expérience des jeunes gens, elle se souvenait de Salomé, qui trouvait
72. prétexte de paraître digne de la mort de leur mère, venaient à se proposer de sa part un zèle pour mortifier leur père, qui l'était en effet — et d'être obligés de vivre dans leurs propres intérêts.
73. 2. La situation avait donné à Salomé l'occasion de parler au peuple comme d'habitude, et elle avait immédiatement assailli par ses discours le peuple de quel danger il courait, et elle avait dit avec véhémence de ne pas se laisser aller à la vengeance.
74. Ils avaient donc les espérances que leur père leur avait données, grâce à lui, arrivées à leur terme.
75. Dès qu'il eut entendu cela, il fut plus effrayé que jamais. Il revenait sur ses pas et disait qu'à cause des larmes qu'il avait jouies des affections de sa femme, il ne pouvait chérissait, et, pressentant le danger, il se sentait lourd et plus grand que jamais.
76. désarroi moral. En effet, les avantages et les bénéfices qu'il avait obtenus, à l'intérieur de

1. ἐπιδοῦναι καὶ ἐπιδοῦναι καὶ ἐπιδοῦναι

- l'espoir que leur témérité les amènerait à un coup de force contre leur père. Car, n'ayant aucune honte des fautes de leur mère et croyant inique son châtimeut, ils étaient poussés irrésistiblement à la venger même de leurs propres mains sur celui qui leur paraissait le coupable. Finalement toute la ville fut remplie de rumeur sur ce sujet, et, comme dans les luttes judiciaires, on avait pitié de l'inexpérience des jeunes gens ; mais le succès était du côté de la diligente Salomé, qui trouvait dans la conduite de ses adversaires même un prétexte de paraître dire la vérité. En effet, ils étaient si irrités de la mort de leur mère, victime comme eux de calomnies¹, qu'ils rivalisaient de zèle pour montrer combien elle était à plaindre — et elle l'était en effet — et combien ils étaient à plaindre eux-mêmes d'être obligés de vivre avec ses meurtriers et de partager leurs intérêts.
73. 2. La situation avait empiré pendant l'absence du roi, qui fournissait une occasion de trouble. Dès qu'Hérode revint et qu'il eut parlé au peuple comme nous l'avons raconté plus haut, il fut immédiatement assailli par Phéroras et Salomé qui lui dépeignaient quel danger il courait de la part de ces jeunes gens, menaçant ouvertement de ne pas supporter que le meurtre de leur mère restât sans vengeance. Ils ajoutaient encore que ceux-ci s'appuyaient sur les espérances que leur donnait Archelaüs de Cappadoce de pouvoir, grâce à lui, arriver jusqu'à l'empereur pour accuser leur père.
75. Dès qu'il eut entendu ces discours, Hérode fut troublé et d'autant plus effrayé que quelques autres lui faisaient les mêmes rapports. Il revenait sur ses malheurs précédents et se les remémorait ; il se disait qu'à cause des dissensions de sa maison il n'avait jamais pu jouir des affections les plus chères, ni de l'amour d'une femme qu'il chérissait, et, pressentant que le malheur futur serait encore plus lourd et plus grand que les précédents, il tombait dans un profond désarroi moral. En effet, si la divinité lui accordait les plus nombreux avantages et les plus inespérés quant à sa prospérité extérieure, à l'intérieur de sa famille les affaires les plus importantes

1. ἐπειδὴ κἀκείνην καὶ σφῆς αὐτοῦς κακῶς ἔλεγον, texte suspect.

*Alexandre et Aristobule.
ater, qui part pour Rome*

ments de la maison d'Hé-
car Salomé avait à son
e une haine héréditaire :
u remplissait de démence
esser survivre aucun des-
nt elle avait procuré la
t eux aussi quelque au-
leur père, parce qu'ils se
injustement souffert et
mes machinations se ré-
aient contre Salomé et
ais sentiments envers les
re des pièges. La haine
nière de haïr différente :
à insulter ouvertement,
aient agir noblement en
les autres n'agissaient
nt de la calomnie avec
se les jeunes gens dans

- échouaient contre son attente ; de sorte que les deux faces de sa destinée se développaient comme on ne l'aurait jamais cru et faisaient douter lequel valait mieux, ou de jouir d'une telle fortune dans les affaires étrangères au prix de maux domestiques, ou d'échapper à de si grands malheurs dans ses affections familiales en renonçant même à tout ce qui faisait la parure de la royauté.
78. 3¹. Dans son trouble et ces dispositions, il manda, afin de brider les jeunes princes, un autre fils qu'il avait eu avant d'être roi et qui se nommait Antipater. Il décida de le combler d'honneurs, non qu'il se mit, comme plus tard, complètement sous sa domination et s'en rapportât à lui de toutes choses, mais parce que, par cette politique, il croyait diminuer l'arrogance des fils de Mariamme et leur donner à réfléchir : ils seraient moins orgueilleux s'ils se persuadaient que la succession au trône n'était pas due nécessairement et uniquement à eux. Dans cette pensée il introduisait Antipater comme une manière de suppléant, croyant faire acte de prudence et de sagesse et espérant qu'il pourrait, après avoir calmé les jeunes princes, trouver chez eux en temps opportun de meilleurs sentiments. Mais le résultat ne fut pas conforme à ses prévisions. D'une part ses enfants se jugèrent gravement lésés par l'injustice commise à leur égard ; d'autre part, Antipater, qui était d'un caractère redoutable, lorsque ses nouvelles espérances lui eurent donné quelque liberté, n'eut plus qu'un seul but : faire du tort à ses frères, ne pas leur céder le premier rang et s'attacher à son père, déjà aliéné par les calomnies et facile à amener là où Antipater visait, c'est à dire à s'irriter de plus en plus contre ceux qu'on avait noircis à ses yeux. Il se gardait bien de paraître l'unique source de ces rumeurs et évitait que ces médisances semblassent inspirées de lui ; il se servait plutôt de complices à l'abri du soupçon et qu'on pouvait croire mûs seulement par leur affection pour le roi. Déjà beaucoup de gens lui faisaient leur cour, flattaient ses espérances et séduisaient Hérode, parce qu'ils semblaient parler par dévouement. Et tandis que les gens se distribuaient ainsi les rôles en se montrant

1. Section 3 = *Guerre*, I, 448-451.

- fidèles les uns aux autres en plus d'occasions. Or les humiliait ; ils invoquaient ouvertement de convalescences familiales. Or, tout cela Antipater et rapporté avec cette querelle domestique voulant abaisser les fils d'Antipater dans les honneurs de sa mère² à la cour et en le lui recommandant.
86. Comme Agrippa partait pour administrer l'Asie Mineure, il rencontra, accompagné de sa femme, conduire à Rome avec l'ami de l'empereur. Antipater et l'empereur furent exclus de l'empire.

1. Le récit de *Guerre*, § 448, déclare héritier du trône (T.R.).
2. La juive Doris (*Guerre*, I, 448) ne la nomme pas (T.R.).

- fidèles les uns aux autres, les adolescents leur fournissaient de plus en plus d'occasions. On les voyait pleurer des insultes dont on les humiliait ; ils invoquaient souvent leur mère et s'efforçaient ouvertement de convaincre leur père d'injustice auprès de leurs familiers. Or, tout cela, malignement guetté par l'entourage d'Antipater et rapporté avec exagération à Hérode, finit par envenimer cette querelle domestique. Le roi, exaspéré par ces calomnies et voulant abaisser les fils de Mariamme, ne faisait qu'avancer Antipater dans les honneurs¹. Finalement, dominé par lui, il fit revenir sa mère² à la cour et écrivit souvent à son sujet à l'empereur en le lui recommandant particulièrement comme un excellent sujet.
86. Comme Agrippa partait pour Rome après avoir passé dix ans à administrer l'Asie Mineure, il s'embarqua en Judée et Hérode l'y rencontra, accompagné du seul Antipater, qu'il lui confia pour le conduire à Rome avec beaucoup de présents, afin qu'il devint l'ami de l'empereur. Ainsi désormais tout semblait déjà au pouvoir d'Antipater et les adolescents paraissaient complètement exclus de l'empire.

1. Le récit de *Guerre*, § 451, va jusqu'à prétendre qu'il fut officiellement déclaré héritier du trône (T.R.).

2. La juive Doris (*Guerre*, I, 241). Il est singulier que le texte des *Antiquités* ne la nomme pas (T.R.).

1. *Hérode accuse ses fils devant l'empereur.* — 2-3. *Alexandre se défend.* — 4. *Réconciliation d'Hérode et de ses fils.* — 5. *De retour en Judée, Hérode règle l'ordre de sa succession.*

87. 1. Le voyage d'Antipater lui servit pour acquérir des honneurs et sembler monter au premier rang. En effet, il fut très considéré à Rome, où Hérode l'avait recommandé à tous ses amis. Mais il s'irritait de n'être pas sur les lieux et de perdre ainsi l'occasion de continuer à charger ses frères; il craignait surtout que son père ne changeât de sentiment et ne s'avisât, laissé à lui-même, de s'adoucir envers les fils de Mariamme. Dans cet état d'esprit, il ne renonça pas à son dessein et, de Rome même, ne cessait d'écrire à son père tout ce qu'il espérait pouvoir le chagriner et l'exaspérer contre ses frères, sous prétexte qu'il s'inquiétait du sort d'Hérode, en réalité parce que sa nature perverse s'abandonnait à de grandes espérances. Finalement, il amena Hérode à un tel degré de colère et de désarroi ² que celui-ci prit en haine les adolescents, tout en reculant encore devant la tragédie suprême. Pour ne pas pécher par négligence ou par précipitation, il jugea préférable de faire voile lui-même pour Rome et d'y accuser ses fils auprès de l'empereur, sans se permettre un acte qui, par la gravité du sacrilège, pût le rendre suspect. Arrivé à Rome, il alla jusqu'à la ville d'Aquilée

1. Sections 1-4 = *Guerre*, I, 452-454.

2. *δυσθυμία* Cocceius, *δυσπραμία* codd.

- dans sa hâte de renco-
occasion de lui parler
amena en présence de
92. piration. Ils étaient,
moyens de témoigner
loir le tuer et s'empar
alors que lui-même ar
à sa mort non à ses hé-
93. choix, au fils qui sera
peu leur importait le p
qu'ils pussent se défai
âmes était sauvage et
temps cette infortune,
94. à l'empereur et de sou
quels mauvais traitem
quoi pouvaient-ils lui
possible et juste de ne
qu'il n'avait acquis lu
et de ne pas le laisser
95. Ce pouvoir, il en faisai
rait se conduire enver
96. pense. Qu'il fût impie
c'était l'évidence : q
roi escompte en mém
97. lui est pas possible de
tages que l'on confère
en avait comblés: dig
procuré les unions les
98. sa sœur et l'autre, Alex
tout, après une telle
contre eux l'autorité d
vant l'empereur. leur

1. D'après *Guerre*, § 452,
Alexandre (T.R.).

- dans sa hâte de rencontrer l'empereur ; puis, saisissant la première occasion de lui parler des grands malheurs dont il se croyait affligé, amena en présence de César ses fils¹ et dénonça leur folie et leur cons-
 92. piration. Ils étaient, dit-il, ses ennemis, s'efforçant par tous les moyens de témoigner leur haine envers leur père au point de vouloir le tuer et s'emparer de la royauté de la manière la plus atroce, alors que lui-même avait reçu de l'empereur le droit de la laisser à sa mort non à ses héritiers nécessaires, mais plutôt, par son propre
 93. choix, au fils qui serait resté le plus pieux envers lui. D'ailleurs peu leur importait le pouvoir ni, s'ils en étaient privés, la vie, pourvu qu'ils pussent se défaire de leur père, tant la haine née dans leurs âmes était sauvage et impie. Lui-même, qui supportait depuis longtemps cette infortune, maintenant se voyait contraint de la révéler
 94. à l'empereur et de souiller ses oreilles de ces horreurs. Et pourtant, quels mauvais traitements avaient-ils supportés de son fait ? En quoi pouvaient-ils lui reprocher d'avoir été dur ? Comment était-il possible et juste de ne pas lui permettre de disposer d'un pouvoir qu'il n'avait acquis lui-même qu'à force de travaux et de périls, et de ne pas le laisser maître de le donner à qui il en jugeait digne ?
 95. Ce pouvoir, il en faisait le prix de la piété filiale pour celui qui saurait se conduire envers lui de manière à mériter une telle récompense. Qu'il fût impie de leur part de se mêler de sa succession, c'était l'évidence : quiconque songe continuellement à devenir
 96. roi escompte en même temps la mort de son père, puisqu'il ne lui est pas possible de régner autrement. Pour lui, tous les avantages que l'on confère à des rois désignés ou à des fils de roi, il les en avait comblés : dignités, serviteurs, luxe ; il leur avait même
 97. procuré les unions les plus brillantes en mariant l'un à la fille de sa sœur et l'autre, Alexandre, à la fille du roi Archélaüs. Par dessus tout, après une telle conduite de leur part, il n'avait pas exercé
 98. contre eux l'autorité dont il était investi ; il les avait menés devant l'empereur. leur commun bienfaiteur, se dépouillant de

1. D'après *Guerre*, § 452, Hérode n'amène en Italie que l'un des deux princes, Alexandre (T.R.).

- tous les droits d'un père victime d'une impiété, d'un roi victime d'un complot, pour se présenter au jugement sur un pied d'égalité avec eux. Il suppliait pourtant l'empereur de ne pas le laisser complètement sans vengeance et de ne pas le forcer à vivre dans les plus grandes craintes : à quoi leur servirait-il de voir la lumière du jour après ce qu'ils avaient projeté, s'ils échappaient au châtiement, ayant tout osé et méritant de tout subir ?
100. 2. Voilà ce qu'Hérode imputa non sans émotion à ses fils devant l'empereur, et pendant qu'il parlait encore, les jeunes gens versaient des pleurs et se montraient bouleversés; mais ce fut encore pis quand Hérode cessa de parler, car si leur conscience leur assurait qu'ils étaient innocents d'une telle impiété, ils jugeaient avec
101. raison difficile de réfuter les accusations portées par leur père, parce qu'il était indécent en l'occurrence de parler librement et de chercher à le convaincre d'avoir toujours été égaré par la violence et la
102. précipitation. De là leur embarras de parler, leurs larmes et leurs gémissements qui firent pitié; car ils craignaient, s'ils se taisaient, de sembler gênés par la conscience de leur culpabilité et ils ne trouvaient pas facilement le moyen de se disculper, à cause de leur jeu-
103. nesse et de leur désarroi. Mais l'empereur, remarquant leur état, comprit que leur hésitation venait non pas de la conscience qu'ils avaient de leur perversité, mais bien de leur inexpérience et de leur retenue. Les assistants étaient saisis de pitié pour eux et ils émurent aussi leur père d'une sincère affliction.
104. 3. Une fois qu'ils virent quelque bienveillance en lui et chez l'em-
105. pereur, que des autres assistants les uns pleuraient avec eux et que tous compatissaient à leurs maux, l'un des fils, Alexandre, implora son père et tenta de se disculper : « O mon père, dit-il, ton affection envers nous se manifeste même dans ce procès, car si tu avais médité contre nous un acte de rigueur, tu ne nous aurais pas menés vers
106. le protecteur du monde entier. Comme roi et comme père tu avais toute liberté de punir des coupables; nous amener à Rome et prendre un pareil témoin, c'est l'acte de quelqu'un qui voulait notre salut; personne, s'il a décidé de tuer un autre, ne le mène dans un
107. sanctuaire ou dans un temple. Mais notre situation à nous est bien

- pire : nous ne pourrions être si criminels envers encore de mourir innocent si la vérité parlant librement nous rendrait heureux de te persuader que le contraire est si fort probable qu'il faudrait voir en suspecté pour porter une accusation. Je ne puis me souvenir de notre mémoire présente par nos malheurs communs et qu'il n'est pas de cette manière. Rien n'empêche la mère est morte, de contre leur père. Mais d'un crime si impie. C'est de si évident que même Quelqu'un peut-il nous avoir piré avec nos compagnons contre toi ? Cependant déjà été inventé par la c'est chose pénible dans et le pouvoir que tu dépour les plus pervers la
113. aucun forfait. Personne aux calomnies, comme veut pas nous écouter licence ? Oui, mais non mais contre ceux qui lions pas ¹. L'un de nous parce qu'on l'avait fait insultée par des gens insavons aux mains de nous avons les honneurs de

1. οὐδ' εἴ τι μὴ λελάττητο

impiété, d'un roi victime
 ent sur un pied d'égalité
 de ne pas le laisser com-
 e forcer à vivre dans les
 rait-il de voir la lumière
 ils échappaient au châti-
 mbir ?
 émotion à ses fils devant
 e, les jeunes gens versaient
 ; mais ce fut encore pis
 r conscience leur assurait
 piété, ils jugeaient avec
 portées par leur père, parce
 rler librement et de cher-
 égare par la violence et la
 rler, leurs larmes et leurs
 signaient, s'ils se taisaient,
 r culpabilité et ils ne trou-
 culper, à cause de leur jeu-
 eur, remarquant leur état,
 pas de la conscience qu'ils
 eur inexpérience et de leur
 itié pour eux et ils émurent
 eillance en lui et chez l'em-
 s pleuraient avec eux et que
 des fils, Alexandre, implora
 on père, dit-il, ton affection
 procès, car si tu avais mé-
 nous aurais pas menés vers
 roi et comme père tu avais
 nous amener à Rome et
 quelqu'un qui voulait notre
 autre, ne le mène dans un
 re situation à nous est bien

- pire : nous ne pourrions supporter de survivre si nous croyions avoir
 été si criminels envers un tel père. Et peut-être serait-il moins dur
 108. encore de mourir innocents que de vivre soupçonnés de crime. Mais
 si la vérité parlant librement peut se faire écouter, nous serons
 heureux de te persuader et d'échapper au danger ; si la calomnie
 au contraire est si forte, à quoi nous sert la lumière du soleil, qu'il nous
 105. faudrait voir en suspects ? Dire que nous aspirons à la royauté, c'est
 porter une accusation facile contre des jeunes gens ; ajouter le
 souvenir de notre mère infortunée, c'est aggraver nos malheurs
 110. présents par nos malheurs anciens. Considère que ce sont-là des
 lieux communs et qu'on peut insinuer contre tous de la même
 manière. Rien n'empêchera, en effet, un roi, s'il a de jeunes fils dont
 la mère est morte, de les soupçonner tous de vouloir comploter
 contre leur père. Mais un soupçon ne suffit pas quand il s'agit
 111. d'un crime si impie. Que quelqu'un dise si nous avons rien tenté
 de si évident que même l'incroyable en prenne quelque créance.
 Quelqu'un peut-il nous convaincre d'avoir préparé du poison, cons-
 piré avec nos compagnons, corrompu des serviteurs, écrit une lettre
 112. contre toi ? Cependant il est des cas où chacun de ces crimes a
 déjà été inventé par la calomnie sans qu'il se soit produit. En effet,
 c'est chose pénible dans un royaume qu'une maison royale désunie,
 et le pouvoir que tu declares la récompense de la piété est souvent
 pour les plus pervers la cause d'espairs qui ne les font reculer devant
 113. aucun forfait. Personne donc ne nous convaincra de crime ; quant
 aux calomnies, comment en serions-nous absous par celui qui ne
 veut pas nous écouter ? Avons-nous parlé avec un peu trop de
 licence ? Oui, mais non point contre toi — c'eût été impie —
 mais contre ceux qui ne se taisaient point même si nous ne par-
 114. lions pas ¹. L'un de nous a-t-il pleuré notre mère ? Ce n'était pas
 parce qu'on l'avait fait mourir, mais parce qu'une fois morte elle était
 insultée par des gens indignes. Nous désirons le pouvoir que nous
 115. savons aux mains de notre père ? Dans quelle intention ? Si nous
 avons les honneurs des rois — et nous les avons — quelle peine

1. οὐδ' εἴ τι μὴ λελάττητο *Niese* (οὐδ' ἔτι λελάττητο *Codd*).

- inutile ! Si nous ne les avons pas, ne pouvons-nous les espérer ? Pouvions-nous présumer nous emparer de la royauté après t'avoir tué, nous qui, après un tel acte, ne trouverions plus de terre où marcher, ni de mer où naviguer ? La piété de tous tes sujets, la religion de tout le peuple supporteraient-elles que des parricides prissent l'empire et entrassent dans le temple très saint que tu as construit ?
116. Et si même nous avons méprisé les autres, quel meurtrier pourrait rester impuni du vivant de l'empereur ? Non, tu n'as pas engendré des fils aussi impies ni aussi fous, mais peut-être des fils trop infortunés pour que tu sois heureux. Si tu n'as pas de griefs précis et ne découvres aucun complot, qu'est-ce qui suffirait à te faire croire à une telle impiété ? La mort de notre mère ? mais son sort ne pouvait que nous donner à réfléchir et non nous surexciter. Nous voudrions nous défendre plus longuement encore, mais le néant ne comporte aucune réfutation. C'est pourquoi devant l'empereur, maître suprême et notre arbitre en la circonstance, voici l'arrangement que nous proposons : si tu reprends à notre égard, comme l'exige la vérité, des sentiments de confiance, mon père, nous vivrons, bien que sans joie, car c'est une dure chose qu'être accusés de grands crimes même faussement. Mais s'il te reste quelque soupçon, continue à prendre tes précautions¹; quant à nous, nous nous ferons justice à nous-mêmes, car la vie ne nous est pas assez précieuse pour la garder au détriment de qui nous l'a donnée »².
121. 4. Pendant qu'Alexandre parlait ainsi, l'empereur qui, dès l'origine, n'avait pas ajouté foi à cette terrible accusation, se sentait encore plus retourné et regardait avec insistance Hérode qu'il voyait également ébranlé. Tous les assistants étaient anxieux et
122. les rumeurs répandues dans la cour rendaient le roi odieux. Car l'in vraisemblance de l'accusation, la pitié qu'inspiraient des adolescents dans la fleur de l'âge et de la beauté physique, leur atti-

1. εὐλαβείῃ Dindorf : εὐσεβείῃ Codd.

2. On remarquera dans ce discours l'absence de toute attaque contre Antipater, alors que le résumé beaucoup plus succinct de *Guerre* (§ 453) y fait allusion.

- raient la sympathie d'avec adresse et bon sens ; ils pleuraient avec humilité, mais ils en furent à force de se persuader une histoire plausible, fautive au même besoin d'une explication nonça que les jeunes gens au crime dont on en ne se comportant être accusés. Il exhorta à concilier avec ses fils donner ainsi ses enfants, ils pourraient exciter leur affection vaincre leur tendance réciproquement un pl il fit signe aux deux au pied de leur père brassa au milieu de la lade, si bien qu'aucun ter à l'émotion.
127. 5¹. Alors, après a ensemble, accompagn leur réconciliation. Le de trois cents talents offrait au peuple roma du revenu des mines de l'autre moitié ; il l et de résidence et lui l au trône celui de ses tous cet honneur en le rode voulait le faire à

1. Section 5 = *Guerre*, I

pouvons-nous les espérer ?
 de la royauté après t'avoir
 erions plus de terre où mar-
 e tous tes sujets, la religion
 que des parricides prissent
 s saint que tu as construit ?
 res, quel meurtrier pourrait
 ? Non, tu n'as pas engendré
 peut-être des fils trop infor-
 n'as pas de griefs précis et
 qui suffirait à te faire croire
 mère ? mais son sort ne pou-
 nous surexciter. Nous vou-
 t encore, mais le néant ne
 ourquoi devant l'empereur,
 circonstance, voici l'arrange-
 rends à notre égard, comme
 confiance, mon père, nous
 e dure chose qu'être accusés
 Mais s'il te reste quelque
 récautions¹; quant à nous,
 nes, car la vie ne nous est
 i détrimet de qui nous l'a
 si, l'empereur qui, dès l'ori-
 errible accusation, se sentait
 avec insistance Hérode qu'il
 assistants étaient anxieux et
 rendaient le roi odieux. Car
 pitié qu'inspiraient des ado-
 la beauté physique, leur atti-
 ence de toute attaque contre Anti-
 succinet de *Guerre* (§ 453) y fait

- raient la sympathie de tous, surtout quand Alexandre eut répondu avec adresse et bon sens. Eux-mêmes n'avaient plus la même attitude ; ils pleuraient encore et restaient penchés vers la terre avec
123. humilité, mais ils entrevoyaient un espoir meilleur, et le roi qui, à force de se persuader lui-même, croyait avoir prononcé un réquisitoire plausible, faute d'avoir réussi à les confondre, avait lui-
124. même besoin d'une excuse. L'empereur, après un court délai, prononça que les jeunes gens, même s'ils semblaient tout à fait étrangers au crime dont on les accusait, avaient du moins fait une faute en ne se comportant pas envers leur père de manière à ne pouvoir
125. être accusés. Il exhorta Hérode à bannir tout soupçon et à se réconcilier avec ses fils ; en effet, il n'était pas juste même de soupçonner ainsi ses enfants et, d'autre part, en changeant de dispositions, ils pourraient non seulement effacer le passé, mais encore exciter leur affection mutuelle, quand les uns et les autres, pour vaincre leur tendance au soupçon, feraient effort pour se témoigner
126. réciproquement un plus grand zèle. Pendant cette admonestation, il fit signe aux deux jeunes gens. Comme ils voulaient tomber au pied de leur père pour le prier, celui-ci, les devançant, les embrassa au milieu de leurs pleurs en leur donnant tour à tour l'accolade, si bien qu'aucun des assistants, libre ou esclave, ne put résister à l'émotion.
127. ⁵ ¹. Alors, après avoir remercié l'empereur, tous s'en allèrent ensemble, accompagnés d'Antipater qui feignait de se réjouir de
128. leur réconciliation. Les jours suivants Hérode fit don à l'empereur de trois cents talents pour les spectacles et les distributions qu'il
129. offrait au peuple romain. L'empereur lui donna en retour la moitié du revenu des mines de cuivre de Chypre et lui confia la gestion de l'autre moitié ; il lui offrit en outre force présents d'hospitalité et de résidence et lui laissa la liberté de désigner pour lui succéder au trône celui de ses enfants qu'il choisirait, ou de leur conférer à tous cet honneur en le divisant par parties égales ; et comme Hérode voulait le faire à l'instant, l'empereur s'y opposa, ne voulant

1. Section 5 = *Guerre*, I, 455-466, où le discours d'Hérode est plus développé.

pas que de son vivant il ne restât pas le maître de son royaume et de ses fils.

130. 6. Ensuite Hérode reprit le chemin de la Judée. Pendant son absence, les gens de Trachône ¹, qui formaient une partie importante de son empire, s'étaient révoltés, mais les généraux laissés sur place par le roi les vainquirent et les réduisirent de nouveau à l'obéissance.
131. Quant à Hérode, naviguant avec ses fils, il arriva en Cilicie à Aiousa, ville qui a reçu maintenant le nom de Sébaste, et y trouva le roi de Cappadoce Archélaüs. Celui-ci l'accueillit avec affabilité, joyeux de le voir réconcilié avec ses fils, et qu'Alexandre, qui avait épousé sa fille, eût dissipé les accusations. Ils se firent mutuellement des cadeaux dignes de rois ². De là Hérode regagna la Judée et, entrant dans le temple, y parla des événements de son voyage : il exposa notamment les marques de bienveillance qu'il avait reçues de l'empereur et fit connaître en détail tous ceux de ses actes dont
133. il jugeait utile d'informer le public. Enfin il termina en admonestant ses fils et en invitant les courtisans et le reste du peuple à la concorde. Il désigna pour régner après lui ses fils dans l'ordre suivant : en premier lieu Antipater, puis les fils de Mariamme,
134. Alexandre et Aristobule ³; pour le présent, il invita tout le monde à ne regarder que lui comme leur roi et leur maître à tous, car il n'était ni incommodé par la vieillesse, période de la vie qui donne le plus d'expérience pour gouverner, ni dépourvu de tous les moyens nécessaires pour régir son royaume et commander à ses fils. Quant aux officiers et aux soldats, pourvu qu'ils le regardassent comme leur seul chef, il leur promit qu'ils auraient une vie sans souci
135. et que lui et eux se procureraient une mutuelle félicité. Ayant ainsi parlé, il leva l'assemblée ; son discours avait été agréable à

1. Chef-lieu de la Trachonitide, au nord-ouest du Haouran.

2. D'après *Guerre*, § 456, Archélaüs, par ses lettres à Rome, avait contribué à l'accommodement. Il accompagna Hérode jusqu'à Zéphyron et lui fit des présents s'élevant à 30 talents.

3. Il semble être question ici d'un ordre de succession, tandis que *Guerre* § 458 indique un partage entre les trois princes.

maître de son royaume et

de la Judée. Pendant son
 aient une partie importante
 es généraux laissés sur place
 rent de nouveau à l'obéis-
 ses fils, il arriva en Cilicie à
 om de Sébaste, et y trouva
 l'accueillit avec affabilité,
 , et qu'Alexandre, qui avait
 ons. Ils se firent mutuelle-
 Hérode regagna la Judée et,
 événements de son voyage :
 nveillance qu'il avait reçues
 tous ceux de ses actes dont
 n il termina en admonestant
 le reste du peuple à la con-
 ni ses fils dans l'ordre sui-
 puis les fils de Mariamme,
 ent, il invita tout le monde à
 t leur maître à tous, car il
 période de la vie qui donne
 dépourvu de tous les moyens
 commander à ses fils. Quant
 u'ils le regardassent comme
 uraient une vie sans souci
 ne mutuelle félicité. Ayant
 discours avait été agréable à

uest du Haouran.

es lettres à Rome, avait contribué
 e jusqu'à Zéphyron et lui fit des

de succession, tandis que *Guerre*
 ces.

la plupart des auditeurs, mais non à tous, car déjà, en raison des rivalités et des espérances qu'il avait provoquées chez ses fils, il se dessinait des vagues d'agitation ¹ et force désirs de nouveautés.

1. Nous lisons avec Niese μεμπεδωριστο (νεμπεδωριστο Codd).

1. *Dédicace de Césarée Sébaste.* — 2. *Fondations de villes.* — 3. *Libéralités d'Hérode.* — 4. *Explication des contrastes dans le caractère d'Hérode.*

136. 1. Vers ce temps fut achevée Césarée Sébaste qu'Hérode construisait : tout l'ouvrage fut mené à bonne fin en dix ans ; la date d'achèvement fut fixée à la vingt-huitième année du règne², dans la cent
137. quatre-vingt douzième Olympiade. Il y eut aussitôt pour la dédicace une grande fête et des préparatifs très coûteux. Le roi avait annoncé un concours de musique et de jeux athlétiques ; il avait préparé une grande quantité de gladiateurs et de fauves, une course de chevaux et force ornements luxueux venus de Rome et d'autres
138. pays. Il dédia ce spectacle à l'empereur, en décidant de le faire célébrer tous les quatre ans. L'empereur régla sur ses ressources personnelles tous les frais de cette pompe, afin de rehausser encore
139. l'éclat de sa magnificence ; l'Impératrice Julia³ lui envoya en outre sur ses propres revenus beaucoup de choses les plus appréciées dans son pays, de sorte que le total de la dépense estimée ne s'éleva
140. pas à moins de cinq cents talents. Comme une grande foule était réunie dans la ville pour le spectacle, ainsi que des ambassades envoyées par les peuples en reconnaissance des bienfaits qu'ils avaient reçus d'Hérode, il accueillit tous ces gens, les logea, les reçut à sa

1. = *Guerre*, I, 415.
2. 10 av. J.-C.
3. Livie.

- table, leur offrit des
plaisir des spectacl
141. teux, si bien que sa
çait, dans tout ce qu
avait déjà vu avan
répétaient souvent
sa magnificence, car
toute la Syrie et de l
142. 2.¹ Après cette as
la plaine appelée Cap
et une terre très pro
de la ville même e
143. de grands arbres. Il
son père Antipater.
portant le nom de s
144. force de sa position
frère Phasaël un très
en élevant au-dessus
et qu'il nomma Pha
145. ville et son nom ra
une ville qui portai
richo quand on se d
ronnante, naguère
des habitants ; et il
146. 3.³ Il serait imposs
Hérode combla les
toutes les régions où
sont les liturgies, le
pour l'achèvement d
147. fonds, qu'Hérode se
et les plus remarqua

1. *Guerre*, I, 417-418.
2. Entre Césarée et
3. *Guerre*, I, 422-428.

- table, leur offrit des fêtes continuelles. Le jour, l'assemblée avait le plaisir des spectacles; la nuit, des divertissements d'un luxe coûteux, si bien que sa générosité devint fameuse. En effet, il s'efforçait, dans tout ce qu'il organisait, de dépasser en splendeur ce qu'on avait déjà vu avant lui. On dit même que l'empereur et Agrippa répétaient souvent que le pouvoir d'Hérode ne correspondait pas à sa magnificence, car il aurait fallu, pour agir ainsi, être le roi de toute la Syrie et de l'Égypte.
141. **2.**¹ Après cette assemblée et ces fêtes, il fonda une autre ville dans la plaine appelée Capharsaba², après avoir choisi un lieu bien irrigué et une terre très propre à la végétation, car un fleuve coulait autour de la ville même et celle-ci était entourée d'une très belle forêt
143. de grands arbres. Il nomma cette ville Antipatris, en l'honneur de son père Antipater. Il fonda aussi, au delà de Jéricho, une localité portant le nom de sa mère, Cypros, à la fois remarquable par la
144. force de sa position et l'agrément des habitations. Il édifia à son frère Phasaël un très beau monument en souvenir de son affection, en élevant au-dessus de sa capitale une tour égale à celle du Phare et qu'il nomma Phasaël; elle devait contribuer à la sécurité de la
145. ville et son nom rappeler le souvenir du défunt. Il fonda encore une ville qui portait le prénom de son frère dans la vallée de Jéricho quand on se dirige vers le nord, si bien que la contrée environnante, naguère déserte, fut rendue plus fertile par le travail des habitants; et il nomma cette ville Phasaëlis.
146. **3.**³ Il serait impossible d'énumérer tous les autres bienfaits dont Hérode combla les villes, tant en Syrie qu'en pays grec et dans toutes les régions où il lui advint de séjourner; en effet, nombreuses sont les liturgies, les constructions d'intérêt public, les donations pour l'achèvement de travaux utiles, après épuisement des premiers
147. fonds, qu'Hérode semble avoir prodigués. Voici les plus grandes et les plus remarquables de ses œuvres. Il releva pour les Rhodiens

1. *Guerre*, I, 417-418.

2. Entre Césarée et Jérusalem, près d'Apollonia.

3. *Guerre*, I, 422-428, où l'énumération des villes gratifiées est plus complète.

ndations de villes. — 3. Li-
des contrastes dans le ca-

ébaste qu'Hérode construi-
a en dix ans; la date d'achè-
née du règne², dans la cent
eut aussitôt pour la dédi-
s très coûteux. Le roi avait
e jeux athlétiques; il avait
eurs et de fauves, une course
x venus de Rome et d'autres
en décidant de le faire célé-
régla sur ses ressources per-
pe, afin de rehausser encore
e Julia³ lui envoya en outre
choses les plus appréciées
la dépense estimée ne s'éleva
omme une grande foule était
ainsi que des ambassades en-
ce des bienfaits qu'ils avaient
gens, les logea, les reçut à sa

- le temple Pythien à ses propres frais et leur donna beaucoup de talents d'argent pour construire des vaisseaux ; aux habitants de Nicopolis, ville fondée par l'empereur près d'Actium, il accorda une
148. contribution pour la plupart de leurs édifices publics ; aux habitants d'Antioche, la principale ville de Syrie, qu'une large avenue traverse dans toute sa longueur, il offrit des portiques la bordant des deux côtés, et pava la partie découverte de la voie en pierres polies, contribuant ainsi singulièrement à la beauté de la ville et à
149. la commodité des habitants. Quant aux jeux Olympiques, que l'absence de ressources avait rendus bien indignes de leur nom, il en accrut l'éclat en leur assignant des revenus et il rehaussa la dignité de cette réunion religieuse tant pour les sacrifices que pour les autres cérémonies ; en reconnaissance de cette libéralité, il fut inscrit par les Eléens comme agonothète perpétuel.
150. 4. Il est arrivé aux autres historiens de s'étonner de la diversité des penchants naturels d'Hérode. Lorsque nous considérons ses dons et les bienfaits qu'il a prodigués à tous les hommes, il n'y a pas moyen que même ceux qui l'estiment le moins refusent de
151. lui reconnaître une nature très généreuse ; mais si l'on considère ses rigueurs et ses iniquités à l'égard de ses sujets et de ses proches, si l'on observe combien son caractère a été dur et inexorable, on le juge nécessairement comme un être féroce et étranger à tout sentiment de modération. On en conclut qu'il y avait en lui comme deux volontés différentes et contradictoires. Quant à moi, je suppose que des traits si divers procèdent d'une
153. seule et même cause. En effet, comme il était avide de gloire et dominé par cette passion, il était incité à la prodigalité dès qu'il concevait l'espoir de laisser un grand souvenir à la postérité
154. ou d'obtenir immédiatement une bonne renommée. Mais parce qu'il dépensait au delà de ses ressources, il était forcé de se montrer dur envers ses sujets. La multiplicité même de ses prodigalités
155. faisait de lui un percepteur cruel ; ayant conscience que ses injustices envers ses sujets provoquaient leur haine, il jugeait difficile de réparer ses fautes — ce qui eût compromis ses revenus — et, bien au contraire, il rendait à ses sujets haine pour haine, tirant même

156. de leur malveillance et de ce qui concerne ses fautes, il se reconnaissait en se reconnaissant le trouble contre son peuple cessait de châtier à la fois ses ennemis, ne reculant devant aucun seul honoré. Ce qui prouve que sont les hommages qu'il rendait à d'autres amis ; car c'était à des puissants qu'il voulait donner ce qu'il croyait de plus précieux.
158. même. Mais le peuple, par son habitude d'air et de l'habitude d'air, n'était-il guère en faveur de l'ambition par des spectacles. Telle me paraît la raison de ses actions familières et de ses coutumes envers des étrangers et ceux

leur donna beaucoup de
eaux ; aux habitants de
d'Actium, il accorda une
fices publics ; aux habi-
rie, qu'une large avenue
des portiques la bordant
erte de la voie en pierres
la beauté de la ville et à
jeux Olympiques, que
ndignes de leur nom, il en
as et il rehaussa la dignité
s sacrifices que pour les
le cette libéralité, il fut
erpétuel.

e s'étonner de la diversité
ue nous considérons ses
tous les hommes, il n'y
ment le moins refusent de
use ; mais si l'on consi-
d de ses sujets et de ses
caractère a été dur et
comme un être féroce et
on. On en conclut qu'il y
entes et contradictoires.
si divers procèdent d'une
il était avide de gloire et
é à la prodigalité dès qu'il
souvenir à la postérité
enommée. Mais parce qu'il
était forcé de se montrer
même de ses prodigalités
conscience que ses injus-
r haine, il jugeait difficile
omis ses revenus — et, bien
e pour haine, tirant même

156. de leur malveillance une nouvelle occasion de remplir ses coffres. En ce qui concerne ses familiers, si l'un d'eux ne le flattait pas en paroles en se reconnaissant son esclave ou paraissait exciter quelque trouble contre son pouvoir, il était incapable de se maîtriser ; il ne cessait de châtier à la fois ses parents et ses « amis » autant que ses ennemis, ne reculant devant aucune rigueur parce qu'il voulait être
157. seul honoré. Ce qui prouve que c'était là sa passion la plus forte, ce sont les hommages qu'il multipliait envers l'empereur, Agrippa et ses autres amis ; car c'étaient les honneurs accordés par lui à de plus puissants qu'il voulait se voir rendre à lui-même, et en leur donnant ce qu'il croyait de mieux, il montrait son désir d'être traité de
158. même. Mais le peuple juif, lui, est incliné par sa loi à haïr ces choses et a l'habitude d'aimer la justice plutôt que la gloriole ; aussi n'était-il guère en faveur auprès d'Hérode, dont il ne pouvait flatter
159. l'ambition par des statues, des temples et des dédicaces analogues. Telle me paraît la raison des violences d'Hérode à l'égard de ses familiers et de ses conseillers, aussi bien que de ses bienfaits envers des étrangers et ceux qui ne le touchaient en rien.

1. *Requête des Juifs d'Asie-Mineure et de Libye contre les Grecs.* —
2-8. *Copies des décisions de l'empereur et d'Agrippa en faveur des Juifs.*

160. 1. Les Juifs d'Asie Mineure et ceux de la Libye voisine de Cy-rène étaient maltraités par les villes. Les rois leur avaient autrefois accordé l'égalité de droits, mais maintenant les Grecs les persécutaient avec injustice, au point de les spolier de leur numéraire sacré et de les léser en détail. Souffrant de la sorte et ne voyant pas de limite à l'inhumanité des Grecs, ils députèrent à ce sujet vers l'empereur. Celui-ci leur accorda l'égalité de charges et adressa aux provinces des rescrits dont nous donnons ci-dessous les copies comme témoignages des dispositions que les gouvernants ont eues dès l'origine à notre égard.
162. « César Auguste, grand pontife, investi de la puissance tribunitienne, édicte : Attendu que le peuple juif a été reconnu animé de bons sentiments envers le peuple romain, non seulement au moment actuel, mais aussi dans le passé et surtout sous mon père l'empereur César ¹, et pareillement leur grand pontife Hyrcan, —
163. j'ai décidé, avec mon conseil, après serment et de l'avis du peuple romain, que les Juifs pourraient observer leurs propres usages conformément à la loi de leurs ancêtres, ainsi qu'ils le faisaient du temps d'Hyrcan, grand-pontife du Dieu Très-Haut ; que leurs contributions sacrées seraient inviolables et envoyées à Jérusalem pour

1. *Antiq.*, XVIII, 32.

- être remises aux rec-
astreints à donner ca-
164. partir de la neuvième
de vol de leurs livres
synagogue soit dans u-
un voleur sacrilège et
165. trésor public des Rom-
en mon honneur pour
et en l'honneur de C.
ché avec le présent é-
été consacré par le K-
gresse une des prescr-
vère ». Gravé sur une
166. 3. « César à Norban-
que ce soit, qui ont
contributions sacrées
voir le faire sans emp-
167. Voilà ce qui concer-
4. Agrippa, lui auss-
suivants : « Agrippa au-
salut. Je veux que la
rassemblées pour le
168. Juifs d'Asie-Mineure
que ceux qui auront
même des lieux d'asile
au même titre que les
au préteur Silanus qu-
le jour du sabbat. »

1. Consul en 8 av. J.-
dédié la 8^e Ode du livre

2. Il s'agit du temple
Asiae, Romae et August

3. Consul en 38 av. J.-
d'Asie. C'est en cette que

4. *χρήματα* de la plupa

- être remises aux receveurs de cette ville ; qu'ils ne seraient pas astreints à donner caution le jour du sabbat ni le jour précédent à partir de la neuvième heure. Si quelqu'un est pris en flagrant délit de vol de leurs livres saints ou de leur argent sacré, soit dans une synagogue soit dans une salle de réunion, qu'il soit considéré comme un voleur sacrilège et que ses biens soient confisqués au profit du trésor public des Romains. Quant au décret que les Juifs ont rendu en mon honneur pour la piété que je témoigne à tous les hommes, et en l'honneur de C. Marcius Censorinus¹, j'ordonne qu'il soit affiché avec le présent édit, dans l'emplacement très insigne qui m'a été consacré par le Koinon de l'Asie à Ancyre. Si quelqu'un transgresse une des prescriptions ci-dessus, il subira un châtement sévère ». Gravé sur une stèle dans le temple de l'empereur².
166. **3.** « César à Norbanus Flaccus³, salut. Les Juifs de quelque lieu que ce soit, qui ont depuis longtemps l'habitude de recueillir des contributions sacrées pour les envoyer à Jérusalem, doivent pouvoir le faire sans empêchement ».
167. Voilà ce qui concerne César (Auguste).
- 4.** Agrippa, lui aussi, écrivit en faveur des Juifs dans les termes suivants : « Agrippa aux magistrats, au Conseil et au peuple d'Ephèse, salut. Je veux que la gestion et la garde des contributions sacrées, rassemblées pour le temple de Jérusalem, soient assurées par les Juifs d'Asie-Mineure conformément à leurs lois nationales. Je veux que ceux qui auront volé l'argent sacré⁴ des Juifs soient arrachés même des lieux d'asile où ils se seraient réfugiés et livrés aux Juifs au même titre que les auteurs de vols sacrilèges. J'ai également écrit au préteur Silanus que nul ne doit forcer les Juifs à donner caution le jour du sabbat. »

1. Consul en 8 av. J.-C., proconsul d'Asie en 2 ap. J.-C. Horace lui avait dédié la 8^e Ode du livre III.

2. Il s'agit du temple consacré à Ancyre par les délégués des *Civitates Asiae, Romae et Augusto*.

3. Consul en 38 av. J.-C., triompha de l'Espagne en 34, plus tard proconsul d'Asie. C'est en cette qualité qu'il a reçu ce rescrit.

4. *χρῆματα* de la plupart des mss. et non *γρῆματα* (P).

169. 5. « Marcus Agrippa aux magistrats, au Conseil et au peuple de Cyrène, salut. Les Juifs de Cyrène¹, en faveur desquels Auguste a déjà écrit au préteur Flavius qui gouvernait alors la Libye et aux autres magistrats de la province, afin qu'il puissent envoyer sans empêchement leurs contributions sacrées à Jérusalem selon leurs coutumes ancestrales, se sont présentés à moi parce qu'ils sont molestés par quelques délateurs et empêchés d'envoyer cet argent, sous le prétexte faux qu'ils devraient certains impôts. J'ordonne qu'on remette tout dans l'état antérieur sans les inquiéter en rien, et si de l'argent sacré a été enlevé dans certaines villes, j'ordonne que les gens chargés de ce prélèvement en fassent réparation aux Juifs de ces endroits. »
170. 6. ² « C. Norbanus Flaccus proconsul aux magistrats et au conseil de Sardes, salut. L'empereur m'a écrit pour défendre qu'on empêchât les Juifs d'envoyer à Jérusalem les sommes, quelles qu'elles soient, qu'ils ont l'habitude de recueillir à cet effet selon leur coutume nationale. Je vous ai donc écrit pour que vous sachiez que l'empereur et moi le voulons ainsi. »
171. 7. Le proconsul Julius Antonius³ écrivit également : « Aux magistrats, au Conseil et au peuple d'Ephèse, salut. Les Juifs résidant en Asie, pendant que je rendais la justice à Ephèse aux ides de Février, m'ont fait connaître que César Auguste et Agrippa leur avaient accordé de suivre leurs propres us et coutumes, de percevoir sans empêchement les offrandes que chacun d'eux donne en contribution volontaire par piété pour la divinité...⁴ et de pouvoir les escorter.
172. Ils me demandaient de confirmer par ma propre décision les faveurs conférées par Auguste et Agrippa. Je veux donc que vous sachiez

1. La Cyrénaïque unie à la Crète dépendait d'Agrippa, chargé spécialement des affaires d'Orient. Le préteur Flavius désigné comme « gouverneur de Libye » est évidemment le propréteur *Cretae et Cyrenaicae*.

2. Cette lettre, qui se rattache étroitement au document du § 166 et n'est précédée d'aucune introduction, doit avoir été changée de place (T.R.).

3. Fils de Marc-Antoine, consul en 10 av. J.-C., mort en 2 av. J.-C. Horace lui dédia la deuxième Ode du livre IV.

4. Lacune de quelques mots.

- que selon les volontés
vivre et d'agir sans
cestrales. »
174. 8. J'ai jugé nécessa
de notre histoire sont s
que dès le début nous
que les magistrats ne
ancestrales et que no
175. religion et à honorer l
pour nous réconcilier
176. implantées parmi les s
aucun peuple qui ait
177. ville, il y a beaucoup
cultiver pour tous les
ou barbares ; or, c'est
nos lois qui, si nous les
178. veillants et affectueu
nous avons droit à mē
faut pas croire que la
différence des coutume
c'est là un bien commu
sation humaine. Mais j

1. Texte altéré, nous tr

que selon les volontés d'Auguste et d'Agrippa je leur permets de vivre et d'agir sans entraves conformément à leurs coutumes ancestrales.»

174. 8. J'ai jugé nécessaire de donner ces textes, puisque mes annales de notre histoire sont surtout destinées aux Grecs, pour leur montrer que dès le début nous avons été traités de la façon la plus honorable, que les magistrats ne nous ont pas empêchés de pratiquer nos lois ancestrales et que nous fûmes au contraire aidés à observer notre religion et à honorer Dieu. Si je mentionne souvent ces faits, c'est pour nous réconcilier les autres peuples en déracinant les haines implantées parmi les sots chez eux comme chez nous. Car il n'y a aucun peuple qui ait toujours les mêmes lois ; même de ville à ville, il y a beaucoup de diversité. Mais la justice est très utile à cultiver pour tous les hommes pareillement, qu'ils soient Hellènes ou barbares ; or, c'est d'elle que tiennent le plus grand compte nos lois qui, si nous les observons intégralement, nous rendent bienveillants et affectueux envers tous les hommes. C'est pourquoi nous avons droit à même traitement de la part des autres et il ne faut pas croire que la différence des nationalités se résume dans la différence des coutumes, mais dans la rivalité pour la vertu¹, car c'est là un bien commun à tous et seul capable de sauver la civilisation humaine. Mais je reprends le fil de mon histoire.

1. Texte altéré, nous traduisons au jugé (T.R.).

conseil et au peuple de
ar desquels Auguste a
alors la Libye et aux
puissent envoyer sans
Jérusalem selon leurs
moi parce qu'ils sont
s d'envoyer cet argent,
ains impôts. J'ordonne
s les inquiéter en rien,
taines villes, j'ordonne
fassent réparation aux
magistrats et au conseil
r défendre qu'on empê-
somes, quelles qu'elles
cet effet selon leur cou-
r que vous sachiez que
égalemeut : « Aux magis-
tut. Les Juifs résidant en
hèse aux ides de Février,
et Agrippa leur avaient
tumes, de percevoir sans
ux donne en contribution
t de pouvoir les escorter.
propre décision les faveurs
ux donc que vous sachiez

Agrippa, chargé spécialement
gné comme « gouverneur de
et *Cyrenicae*.
u document du § 166 et n'est
changée de place (T.R.).
C., mort en 2 av. J.-C. Horace

VII

1. *Hérode ouvre le sépulcre de David.* — 2. *Aggravation de ses malheurs domestiques.* — 3-5. *Calomnies de Phéroras.* — 6. *Aventures de Salomé et de l'Arabe Syllaios.* — *Réconciliation du roi avec Phéroras.*

179. 1. Hérode, qui faisait de grandes dépenses à la fois pour l'extérieur et l'intérieur de son royaume, avait appris assez vite ¹ que le roi Hyrcan, un de ses prédécesseurs, avait ouvert le tombeau de David ² et y avait pris trois mille talents, mais qu'il en restait bien davantage, de quoi suffire largement à ses dépenses somptuaires.
180. Depuis longtemps il projetait cette entreprise. Ayant donc fait ouvrir de nuit le tombeau, il y entra, en prenant soin que la ville le sût le moins possible, mais en se faisant accompagner des plus sûrs
181. de ses amis. Il ne trouva pas, comme Hyrcan, des sommes d'argent mises en réserve, mais beaucoup d'ornements d'or et de bijoux, qu'il enleva tous. Il s'efforça, pour faire une recherche plus approfondie, de s'avancer plus à l'intérieur et jusqu'aux sarcophages qui
182. renfermaient les corps de David et de Salomon. Mais deux de ses gardes périrent par l'effet d'une flamme qui, à ce qu'on raconte, jaillit de l'intérieur à leur entrée; lui-même se retira épouvanté. Comme monument expiatoire de sa terreur, il éleva à la porte du
183. sépulcre un monument de marbre blanc d'un grand prix. Nicolas l'historien, son contemporain, mentionne bien cette construction,

1. ἐν τῷ λόγῳ. mots altérés ou déplacés.

2. Voir *Antiq.* VII, 393; XIII, 249; *Guerre*, I, 61.

- mais non pas la des-
dait compte que ce
générale, c'est ainsi
184. comme il vivait da-
il a écrit pour le ser-
tait à sa gloire et e-
ment injustes, ou en
185. C'est ainsi que, vor-
fils, perpétré par le
il a fausement ac-
complot. Dans tou-
outre mesure les a-
186. forfaits. D'ailleurs,
car ce n'est pas une
187. qu'il composait. Ma-
aux rois Asmonés
pourvu de la prêt-
de mentir à leur s-
justice; car si nou-
qui règnent encor-
n'a pas laissé de le-
188. 2. ² Par suite de
de jour en jour p-
soit que la colère
il souffrait précé-
rables, soit que le
qu'on se persuada-
189. Il se produisit, en
190. civile et des haine
campagne était t-
habile à les envelo-
sant souvent min-

1. Trois mots inc-

2. Section 2-3 =

- mais non pas la descente du roi dans le tombeau, parce qu'il se rendait compte que cet acte lui faisait peu d'honneur. D'une manière générale, c'est ainsi qu'il en use constamment dans son ouvrage :
184. comme il vivait dans le royaume d'Hérode et était de ses familiers, il a écrit pour le servir et le flatter en ne racontant que ce qui importait à sa gloire et en travestissant beaucoup de ses actes manifestement injustes, ou en s'efforçant avec le plus grand soin de les cacher.
185. C'est ainsi que, voulant donner au supplice de Mariamme et de ses fils, perpétré par le roi avec tant de cruauté, une apparence spécieuse, il a faussement accusé la mère d'impudicité et les jeunes gens de complot. Dans tout le cours de son ouvrage, il n'a cessé d'exalter outre mesure les actions honnêtes du roi et d'excuser de même ses forfaits. D'ailleurs, comme je l'ai dit, on peut lui pardonner beaucoup, car ce n'est pas une histoire pour le public, mais un service pour le roi
187. qu'il composait. Mais nous, bien que par la naissance nous touchions aux rois Asmonéens et qu'à ce titre nous ayons été honoré et pourvu de la prêtrise, nous avons considéré comme déshonorant de mentir à leur sujet et nous exposons les faits avec sincérité et justice ; car si nous respectons beaucoup de descendants de ce roi, qui règnent encore, nous honorons avant eux la vérité qui...¹ n'a pas laissé de leur causer de la colère.
188. 2.² Par suite de cet attentat contre le tombeau, Hérode sembla de jour en jour plus malheureux dans ses affaires domestiques, soit que la colère divine se fût attachée à aggraver les maux dont il souffrait précédemment et à faire d'eux des calamités incurables, soit que la fortune lui livrât assaut avec tant d'à-propos qu'on se persuadait que ses malheurs résultaient de son impiété.
189. Il se produisit, en effet, à la cour des discordes dignes d'une guerre
190. civile et des haines entre ennemis qui rivalisaient de calomnies. La campagne était toujours dirigée par Antipater contre ses frères, habile à les envelopper d'accusations venues d'ailleurs, tout en faisant souvent mine de les excuser, afin que sa réputation de bien-

1. Trois mots incompréhensibles, lacune probable.

2. Section 2-3 = *Guerre*, I, 467-484, tableau plus détaillé.

- veillance lui valût la confiance du roi pour les entreprises qu'il méditait. De cette façon il avait circonvenu artificieusement son
191. père et passait pour le seul qui sacrifiât tout pour son salut. Le roi associa à Antipater Ptolémée, intendant de la couronne, et il délibérait avec la mère du premier sur les affaires les plus pressantes. En général ces personnes menaient tout ; elles pouvaient faire ce qu'elles voulaient ou exciter la colère du roi contre les autres au gré de leur
192. intérêt. Quant aux fils de Mariamme, ils s'irritaient davantage de jour en jour et, en raison de leur haute naissance, ils ne supportaient pas de se voir écartés et réduits à un rang peu honorable.
193. Pour leurs femmes, l'une, celle d'Alexandre, Glaphyra, fille d'Archélaüs, avait de la haine contre Salomé, à la fois par affection pour son mari et par arrogance envers la fille de Salomé, mariée à Aristobule et qu'elle s'indignait de voir jouir d'honneurs égaux aux siens.
194. 3. ¹ Quand s'éleva ainsi cette deuxième cabale, Phéroras, frère du roi, tomba également dans le trouble, car il offrait de son côté des motifs particuliers de suspicion et de haine : il était, en effet, devenu épris d'une de ses esclaves et si follement dominé par sa passion pour cette créature qu'il dédaignait la fille du roi ² qui lui avait été promise en mariage, pour ne penser qu'à la servante.
195. Hérode s'irritait de cette insulte, car il avait comblé son frère de bienfaits, lui avait fait partager la puissance royale et, ne se voyant
196. pas payé de retour, se croyait ouvertement outragé ³. En présence de l'injustice de Phéroras, il donna sa fille au fils de Phasaël ; puis, après un certain laps de temps, pensant que la passion de Phéroras était déjà à son déclin, il lui fit des représentations au sujet de ses amours et l'invita à épouser sa deuxième fille nommée
197. Cypros. Ptolémée conseilla à Phéroras de cesser d'outrager son frère et de renoncer à son amour : c'était une honte que, dominé par une esclave, il se privât de l'affection du roi et devint pour lui
198. une cause d'inquiétude et un objet de haine. Phéroras, voyant que

1. VII, 3 à 5 = *Guerre*, I, 483-484.

2. Salampsio, fille de la première Mariamme.

3. *κὴν τῷ προσώπῳ δυστοχεῖν ᾤετο*, texte douteux.

- tel était son intérêt, parce qu'il avait obtenu le pardon après avoir été condamné ; il eût d'elle un enfant et proclama son nom ; il fixa le mariage à trente jours et, pendant ces jours, plus rien de commun avec elle. Après quelques jours écoulés, il fut tellement irrité qu'il tint aucun de ses engagements.
199. Hérode, pendant ces jours, ne se souciait plus de sa tresse. Hérode en concevant une telle haine, lui échappait constamment et prenait pour prétexte de l'humiliation qu'il n'y avait presque pas de plaisir sans ennui ; il n'entendait plus
200. et de ses plus chers amis et se sentait mécontente contre les fils du roi. Elle se fit à sa fille, mariée à l'un des fils du roi, à celui-ci l'affection conjuguée et se fit dénoncer tous leurs entretiens et leurs dissentiments. Ainsi elle avait
201. et, d'autre part, rendait sa vie plus agréable, faire plaisir à sa mère, lui rappeler le souvenir de leur père et ne détestaient leur père et ne pouvaient le pouvoir, de faire épouser les femmes des greffiers de vil
202. à leurs occupations actuelles et de leurs femmes, si par hasard ils se rappelaient leurs pères, ils les vêtiraient de guenille.
203. Tous ces propos étaient impropres et qui les apprenait avec peine et ne se concorde ; mais les soupçons se grissaient de jour en jour et Hérode admonesta seulement ses enfants et se montra plus doux envers eux. Sa colère devait s'exaspérer.

les entreprises qu'il artificieusement son pour son salut. Le roi a couronne, et il déli- les plus pressantes. En vaient faire ce qu'elles s'autres au gré de leur s'irritaient davantage naissance, ils ne suppor- rang peu honorable. Glaphyra, fille d'Ar- fois par affection pour Salomé, mariée à Aris- l'honneurs égaux aux

cabale, Phéroras, frère il offrait de son côté aine : il était, en effet, tement dominé par sa la fille du roi² qui lui nser qu'à la servante. it comblé son frère de royale et, ne se voyant nt outragé³. En pré- lle au fils de Phasaël ; ant que la passion de les représentations au deuxième fille nommée cesser d'outrager son ne honte que, dominé t roi et devint pour lui . Phéroras, voyant que

- tel était son intérêt, parce qu'auparavant déjà il avait obtenu son pardon après avoir été calomnié, renvoya la femme, bien qu'il eût d'elle un enfant et promit au roi d'épouser sa seconde fille ; il fixa le mariage à trente jours de là et donna sa foi qu'il n'avait
199. plus rien de commun avec celle qu'il avait répudiée. Les trente jours écoulés, il fut tellement dominé par son amour qu'il ne tint aucun de ses engagements et se remit à vivre avec sa maîtresse.
200. Hérode en conçut un chagrin visible et de la colère ; il lui échappait constamment des paroles à ce sujet et bien des gens prenaient prétexte de l'humeur du roi pour accuser Phéroras. Ainsi il n'y avait presque pas de jour ou d'heure qui s'écoulât pour le roi sans ennui ; il n'entendait parler que des luttes de ses parents
201. et de ses plus chers amis les uns contre les autres. Salomé, aigrie et mécontente contre les fils de Mariamme, ne permettait même pas à sa fille, mariée à l'un des jeunes princes, Aristobule, de conserver à celui-ci l'affection conjugale, mais la pressait de lui rapporter et dénoncer tous leurs entretiens intimes, aigrissant leurs moindres
202. dissentiments. Ainsi elle apprenait tout ce qui concernait les frères,
203. et, d'autre part, rendait sa fille hostile au jeune prince. L'autre, pour faire plaisir à sa mère, lui racontait souvent que les fils de Mariamme rappelaient le souvenir de celle-ci lorsqu'ils étaient entre eux, qu'ils détestaient leur père et ne cessaient de menacer, si jamais ils obtenaient le pouvoir, de faire des fils qu'Hérode avait eus de ses autres épouses des greffiers de village — fonction parfaitement convenable
204. à leurs occupations actuelles et à leur éducation. Quant aux femmes, si par hasard ils les voyaient mettre la main sur les parures de leur mère, ils promettaient qu'au lieu de leur luxe présent ils les vêtiraient de guenilles et les priveraient de la lumière du soleil.
205. Tous ces propos étaient immédiatement rapportés par Salomé au roi, qui les apprenait avec peine et s'efforçait cependant de rétablir la concorde ; mais les soupçons lui faisaient tant de mal qu'il s'aigrissait de jour en jour et croyait tous contre tous. Au début il admonesta seulement ses fils et, après avoir entendu leur défense, se montra plus doux envers eux pour le moment ; mais bientôt sa colère devait s'exaspérer.

206. 4. En effet, Phéroras vint trouver Alexandre qui, comme nous l'avons relaté, avait pour femme la fille d'Archélaüs, Glaphyra. Il dit tenir de Salomé qu'Hérode était éperdument épris d'elle et que son
207. désir était difficile à calmer. Alexandre, à ces mots, prit feu dans sa jalousie et sa jeunesse, interpréta en mal tous les honneurs qu'Hérode accordait à la jeune femme — et ces attentions étaient fréquentes, — à cause des soupçons qu'avaient fait naître en lui les paroles de Phéroras. Il ne maîtrisa pas le chagrin que lui causait cette nouvelle
208. et, se rendant auprès de son père, lui rapporta en pleurant ce qu'avait dit Phéroras. Mais Hérode se montra encore plus ému que lui et, ne supportant pas de se voir si honteusement calomnié, fut
209. tout à fait bouleversé. A maintes reprises, il se lamenta sur la perversité des gens de sa maison, rappelant ce qu'il leur avait donné et ce qu'il recevait d'eux en récompense; puis il fit mander Phéroras et, après l'avoir accablé de reproches: « O le plus méchant des hommes, dit-il, en es-tu donc venu à un tel excès d'ingratitude que tu imagines et racontes à mon sujet de pareils mensonges? Est-ce que je
210. ne pénètre pas ton dessein? Ce n'est pas pour le plaisir de calomnier que tu rapportes de tels contes à mon fils, mais pour en faire le poison et le complot qui me perdront. Qui donc, à moins d'être assisté de bons génies comme cet adolescent, aurait supporté de ne
211. pas se venger d'un père soupçonné de pareille infamie? Sont-ce des mots que tu crois lui avoir glissés dans l'esprit, ou n'est-ce pas plutôt une épée que tu lui as mise en main pour frapper son père? Quelle a été ton intention, puisque tu le hais ainsi que son frère, en simulant la bienveillance envers lui pour me diffamer et lui débiter
212. les calomnies que ton impiété seule pouvait imaginer? Va-t'en, criminel que tu es envers ton bienfaiteur et ton frère, puisse ton remords durer autant que ta vie! Quant à moi, puissé-je toujours vaincre les miens en ne les punissant pas comme ils le méritent et en les comblant de bienfaits plus qu'ils n'en sont dignes! »
213. 5. Ainsi parla le roi. Phéroras, pris en flagrant délit de perversité, dit que c'était Salomé qui avait combiné l'affaire et que c'était d'elle que venaient ces propos. Mais elle, dès qu'elle l'entendit — car elle était présente — s'écria avec l'accent de la vérité qu'elle

214. n'était pour rien dans tout cela. Elle avait voulu faire haïr du roi et à la per-
faire haïr du roi et à la per-
affection pour Hérode, qu'
le menaçaient; à présent elle
215. en effet, elle seule avait eu
qu'il avait et d'épouser la
216. attiré sa haine. Tout en pleurant
et se frappait la poitrine
croire à ses dénégations
217. trahissait une comédie jouée
sur la sellette sans trou-
puisqu'il avouait avoir
qu'il prétendait avoir ent-
218. ne faisaient que grandir.
contre son frère et sa sœur
s'être maîtrisé et de lui
219. tardivement à se reposer
vue, car c'était elle qui
Les femmes du roi étaient
savaient d'une nature très
ou affectueuse selon le mé-
d'elle à Hérode; de plus, leur
leur audace à la diffamer.
220. 6¹ Le roi d'Arabie Obo-
tous ses intérêts étaient
221. encore jeune et de belle taille
Hérode pour quelque affaire
222. à qui il fit attention. Quant
avait perdu de son crédit
pas ce jeune homme avec
les femmes d'Hérode, per-
223. fréquents et trop prononcés
fait au roi, raillant ce ma-

1. VII, 6 = *Guerre*, I, 4

Alexandre qui, comme nous
 e d'Archélaüs, Glaphyra. Il dit
 dument épris d'elle et que son
 e, à ces mots, prit feu dans sa
 al tous les honneurs qu'Hérode
 tentions étaient fréquentes, —
 aître en lui les paroles de Phé-
 que lui causait cette nouvelle
 lui rapporta en pleurant ce
 e montra encore plus ému que
 si honteusement calomnié, fut
 prises, il se lamenta sur la per-
 ent ce qu'il leur avait donné et
 ; puis il fit mander Phéroras et,
) le plus méchant des hommes,
 ces d'ingratitude que tu ima-
 eils mensonges ? Est-ce que je
 t pas pour le plaisir de calom-
 à mon fils, mais pour en faire
 ont. Qui donc, à moins d'être
 olescent, aurait supporté de ne
 de pareille infamie ? Sont-ce
 és dans l'esprit, ou n'est-ce pas
 n main pour frapper son père ?
 u le hais ainsi que son frère, en
 pour me diffamer et lui débiter
 le pouvait imaginer ? Va-t'en,
 ienfauteur et ton frère, puisse
 ie ! Quant à moi, puissé-je tou-
 punissant pas comme ils le mé-
 s plus qu'ils n'en sont dignes ! »
 ris en flagrant délit de pervers-
 t combiné l'affaire et que c'était
 s elle, dès qu'elle l'entendit —
 rec l'accent de la vérité qu'elle

214. n'était pour rien dans tout cela, que tout le monde s'acharnait à la faire haïr du roi et à la perdre par tous les moyens, à cause de son affection pour Hérode, qu'elle avertissait toujours des dangers qui le menaçaient ; à présent elle était encore plus entourée de complots ;
215. en effet, elle seule avait conseillé à son frère de répudier la femme qu'il avait et d'épouser la fille du roi, ce qui sans doute lui avait attiré sa haine. Tout en parlant ainsi, elle s'arrachait les cheveux et se frappait la poitrine à mainte reprise. Son aspect portait à croire à ses dénégations, mais la perversité de son caractère trahissait une comédie jouée en la circonstance. Phéroras restait sur la sellette sans trouver rien de spécieux pour sa défense, puisqu'il avouait avoir parlé, mais ne pouvait faire croire ce qu'il prétendait avoir entendu. La confusion et la lutte de paroles ne faisaient que grandir. Enfin le roi, après avoir déclaré sa haine contre son frère et sa sœur, les renvoya et, louant son fils de s'être maîtrisé et de lui avoir rapporté ces propos, se décida tardivement à se reposer. Après cette semonce, Salomé fut mal vue, car c'était elle qui paraissait avoir machiné la calomnie. Les femmes du roi étaient irritées contre elle parce qu'elles la savaient d'une nature très acariâtre et très inconstante, haineuse ou affectueuse selon le moment. Elles ne cessaient de dire du mal d'elle à Hérode ; de plus, un incident survint qui augmenta encore leur audace à la diffamer.
220. **6**¹ Le roi d'Arabie Obodas était d'un naturel indolent et lourd ; tous ses intérêts étaient administrés par Syllaïos, homme habile, encore jeune et de belle tournure. Comme celui-ci était venu voir Hérode pour quelque affaire, il aperçut en soupant avec lui Salomé, à qui il fit attention. Quand il la sut veuve, il lui parla. Salomé, qui avait perdu de son crédit auprès de son frère et qui ne regardait pas ce jeune homme avec indifférence, avait hâte de l'épouser ; les femmes d'Hérode, pendant le festin, remarquèrent les signes fréquents et trop prononcés de leur entente. Elles rapportèrent le fait au roi, raillant ce manque de tenue. Hérode interrogea aussi

1. VII, 6 = *Guerre*, I, 487 (très succinct).

- Phéroras à ce sujet, en l'invitant à observer pendant le banquet l'attitude des deux convives. Phéroras lui rapporta qu'on pouvait clairement connaître leurs passion mutuelle à leurs signes et à leurs œillades. L'Arabe, se sentant soupçonné, s'en alla, mais après une absence de deux ou trois mois, il revint pour ce motif, en parla à Hérode et lui demanda Salomé en mariage ; car cette alliance lui serait fort utile en resserrant ses relations avec le royaume des Arabes, qui dès lors ajoutait de la puissance à Syllaios et devait lui appartenir un jour. Hérode rapporta ces paroles à sa sœur et lui demanda si elle était disposée à ce mariage ; elle y consentit aussitôt. Mais Syllaios, à qui l'on demandait d'embrasser les coutumes juives avant ce mariage lequel, sans cela, était impossible, refusa en disant qu'il serait lapidé par les Arabes s'il le faisait ; cela dit, il s'en alla. Dès lors Phéroras attaqua Salomé en la taxant de dévergondage, et les femmes d'Hérode renchérisaient en affirmant qu'elle avait été la maîtresse de l'Arabe. Comme le roi avait promis à son frère la jeune fille que Phéroras n'avait pas épousée parce qu'il était, comme je l'ai dit, dominé par sa concubine, Salomé la demanda pour le fils qu'elle avait eu de Costobar. Hérode fut d'abord enclin à consentir à ce mariage, mais il changea de sentiment sous l'influence de Phéroras, qui fit valoir que le jeune homme ne pourrait l'aimer en raison du supplice de son père et qu'il serait plus juste de la donner à son propre fils, héritier de sa tétrarchie. Ainsi il obtint son pardon et le fils de Costobar fut évincé ¹. A la suite de ce changement d'épousailles la fille d'Hérode épousa donc le jeune fils de Phéroras et le roi lui donna cent talents de dot.

1. μετέπειθεν ΑΜ μή πείσθη; I.W. Niese μετέπειθεν ed. princ.

1-4. Machination
est réconcilié au

229. 1. ¹ Cependant domestiques de p
vel incident d'ori
230. Le roi possédait
de leur beauté. L
son, l'autre le so
231. s'occuper de ses a
au roi comme a
une grosse somr
leurs relations e
232. n'avoir rien mach
à la torture et t
de cruauté pour
233. mauvais sentime
les avait avisés c
sivement vieill
les cheveux et e
s'ils s'attachaien
malgré son père
234. vite le premier
encore ses intelli

observer pendant le banquet
 ras lui rapporta qu'on pouvait
 mutuelle à leurs signes et à leurs
 onné, s'en alla, mais après une
 nt pour ce motif, en parla à Hé-
 mariage ; car cette alliance lui
 relations avec le royaume des
 naissance à Syllaios et devait lui
 ta ces paroles à sa sœur et
 ce mariage ; elle y consentit
 emandait d'embrasser les cou-
 l, sans cela, était impossible, re-
 es Arabes s'il le faisait ; cela dit,
 Salomé en la taxant de déver-
 renchérisaient en affirmant
 be. Comme le roi avait promis
 ras n'avait pas épousée parce
 é par sa concubine, Salomé la
 eu de Costobar. Hérode fut
 iage, mais il changea de senti-
 ni fit valoir que le jeune homme
 plice de son père et qu'il serait
 e fils, héritier de sa tétrarchie.
 de Costobar fut évincé ¹. A la
 s la fille d'Hérode épousa donc
 donna cent talents de dot.

μετέπειθεν ed. princ.

VIII

1-4. *Machinations d'Antipater contre ses frères.* — 5-6. *Alexandre est réconcilié avec son père par Archélaüs de Cappadoce.*

229. 1. ¹ Cependant Hérode n'avait pas de répit dans ses affaires domestiques de plus en plus troublées. D'ailleurs il survint un nouvel incident d'origine peu honorable et qui plus tard causa du mal.
230. Le roi possédait des eunuques, qu'il chérissait outre mesure à cause de leur beauté. L'un s'était vu confier par le roi les fonctions d'échançon, l'autre le soin de servir son repas, l'autre de le coucher et de
231. s'occuper de ses affaires les plus importantes. Quelqu'un les dénonça au roi comme ayant été corrompus par Alexandre son fils pour une grosse somme. Quant le roi les fit interroger, ils reconnurent leurs relations et leur commerce avec le prince, mais déclarèrent
232. n'avoir rien machiné contre son père. Cependant, quant ils furent mis à la torture et très maltraités par des esclaves qui renchérisaient de cruauté pour plaire à Antipater, ils dirent qu'Alexandre avait de
233. mauvais sentiments et une haine congénitale contre son père, qu'il les avait avisés qu'Hérode était à bout de forces, qu'il avait excessivement vieilli et qu'il dissimulait sa décrépitude en se teignant les cheveux et en cachant tout ce qui accusait son âge ; mais que, s'ils s'attachaient à lui, une fois qu'il aurait la couronne, qui même, malgré son père, ne pouvait échoir à aucun autre, ils obtiendraient
234. vite le premier rang ; en effet, non seulement sa naissance, mais encore ses intelligences le mettaient en mesure de s'en emparer, car

1. VIII, 1 = *Guerre*, I, 488-491.

beaucoup de capitaines et d'amis du roi le secondaient, hommes résolus, prêts à subir ou à faire n'importe quoi.

235. 2¹ A ces révélations Hérode bondit sous l'outrage et la crainte, à la fois irrité des paroles insultantes et alarmé de celles qui éveillaient ses soupçons. Les unes et les autres l'excitaient de plus en plus, si bien que, dans son exaspération, il craignait que réellement une tentative ne fût dirigée contre lui et qu'il fût alors trop
236. faible pour y parer. Aussi, au lieu d'instituer une enquête publique, il envoyait espionner ceux qu'il soupçonnait. Sa méfiance et sa haine s'exerçaient à l'égard de tous. Croyant la suspicion universelle nécessaire à sa sûreté, il se méfiait de ceux même qui ne la
237. méritaient pas. Et il n'y avait à cela aucun terme; tous ceux qui le fréquentaient beaucoup lui paraissaient d'autant plus redoutables qu'ils étaient plus puissants; quant à ceux qu'il ne connaissait guère, il suffisait de les nommer et aussitôt sa sécurité semblait exiger leur perte. En fin de compte, les gens de son entourage, n'ayant plus aucun espoir solide de salut, se tournèrent les uns contre les autres, chacun pensant que, s'il se hâtait d'accuser à son tour, il assurait sa propre sécurité; quand ils se faisaient haïr en obtenant gain de cause, ils récoltaient le fruit de
238. leur malice². Certains assouvissaient de cette façon des haines domestiques; une fois pris, ils subissaient le même sort, ne voyant dans les occasions qui s'offraient que machines et pièces contre leurs ennemis, victimes de l'embûche qu'ils avaient dressée contre
240. autrui. Car bientôt le remords saisissait le roi pour avoir mis à mort des gens dont la culpabilité n'était pas démontrée; mais le chagrin, loin de l'empêcher de recommencer, l'incitait seulement à punir de même les dénonciateurs.
241. 3. Tel était donc le désordre de la cour. Hérode en arriva à inviter beaucoup de ses amis à ne plus paraître désormais devant lui ni même entrer au palais; il donna cet avis à ceux dont la franchise lui faisait plus ou moins honte. Il écarta ainsi Andromachus

1. VIII, 2-4, = *Guerre*, I, 492-497.

2. Le texte est corrompu.

- et Gemellus, ses amis de dans les affaires publiques, conseillers, qui avaient des enfants, et cela bien qu'ils eussent la liberté de parler. Mais Hérode se contenta de parler avec Alexandre, et qu'il avait fréquenté pour le prince, car il avait sa personne et les aurait ne se sentait pas les mains et se contenta de leur s'opposer à ses fautes¹.
244. 4. Le responsable de ce qui, associé depuis longtemps au pouvoir mieux réaliser son pouvoir mieux réaliser
245. opposer étaient supprimés et ses amis de lui parler en question tous ceux qu'ils cher ce qu'ils savaient
246. tous sans avoir rien à dire s'il ne parvenait à dépasser pater déployait toute innocence, en attribuant la culpabilité envers le prince, et
247. d'autres témoins le secourus mis à la torture souvent, lorsqu'on le voyait l'arc et des autres qualifiés que la nature lui avait
248. car son père ne faisait pas même, lorsqu'ils se p

1. κολύβειν, ἀμαρτάνουσι.

2. παρηρησίας corrompu.

- et Gemellus, ses amis de longue date, qui lui avaient été très utiles dans les affaires publiques du royaume comme ambassadeurs ou conseillers, qui avaient en outre contribué à l'éducation de ses enfants, et cela bien qu'ils eussent auprès de lui la plus grande
243. liberté de parler. Mais Démétrius, fils d'Andromachus, était lié avec Alexandre, et quant à Gemellus, Hérode le savait bien disposé pour le prince, car il avait assisté à son enfance et à son éducation et l'avait fréquenté pendant son séjour à Rome. Il les écarta de sa personne et les aurait volontiers traités encore plus mal, mais il ne se sentait pas les mains libres à l'égard de ces hommes illustres et se contenta de leur enlever leur charge, avec le pouvoir de s'opposer à ses fautes ¹.
244. 4. Le responsable de tous ces malheurs était Antipater, qui avait remarqué le caractère morbide de la disposition ² de son père et qui, associé depuis longtemps à ses conseils, le pressait et croyait pouvoir mieux réaliser ses projets si tous les gens capables de s'y
245. opposer étaient supprimés. Alors, après avoir empêché Andromachus et ses amis de lui parler librement, le roi commença à mettre à la question tous ceux qu'il croyait fidèles à Alexandre pour leur arracher ce qu'ils savaient de ses trames contre lui; mais ils mouraient
246. tous sans avoir rien à révéler. Or, le roi sentait son prestige en jeu, s'il ne parvenait à découvrir ce qu'il imaginait à tort; mais Antipater déployait toute son adresse à calomnier les gens réellement innocents, en attribuant leur attitude à leur endurance et à leur fidélité envers le prince, et à exciter le roi pour qu'il cherchât auprès
247. d'autres témoins le secret de la conspiration. L'un des nombreux individus mis à la torture dit qu'il savait que le jeune homme répétait souvent, lorsqu'on le louait de sa haute taille, de son adresse à tirer de l'arc et des autres qualités par lesquelles il dépassait tous les autres, que la nature lui avait fait là des dons plus funestes qu'utiles,
248. car son père ne faisait que s'en irriter et le jalousait si bien que lui-même, lorsqu'ils se promenaient ensemble, se rapetissait et se

1. *κωλύειν, ἀμαρτάνουντας*, dans la plupart des mss., *ἀμαρτάνοντα* P.

2. *παρρησίας* corrompu.

- tassait de manière à ne pas sembler plus grand que son père, et, lorsqu'il tirait de l'arc dans une chasse où son père était présent, faisait exprès de manquer le gibier, tant il savait son père d'un orgueil jaloux contre quiconque se distinguait ¹. Lorsque la torture fut terminée ² et qu'on eut accordé du répit à son corps, l'homme ajouta qu'Alexandre, avec la complicité de son frère Aristobule, avait décidé de tuer traitreusement leur père pendant une chasse et, une fois le crime commis, de s'enfuir à Rome pour réclamer la royauté. On trouva même une lettre du jeune homme à son frère, où il reprochait à leur père d'avoir donné contre toute justice à Antipater un pays qui lui rapportait deux cents talents.
251. Immédiatement Hérode crut avoir enfin une preuve sûre, de nature à confirmer ses soupçons contre ses fils ; il fit arrêter Alexandre et le mettre aux fers. Mais il ne cessait pourtant d'être tourmenté ; il ne croyait pas trop ce qu'il entendait et, en raisonnant, ne trouvait aucun motif d'être l'objet d'un complot de leur part ; il voyait là des récriminations et des rivalités juvéniles ; quant à ce départ pour Rome, après l'avoir tué au vu de tous, c'était chose invraisemblable. Il lui fallait un témoignage plus grave de la faute de ses fils et il mettait son point d'honneur à ne pas paraître avoir décidé cet emprisonnement à la légère. Il soumit donc à la torture ceux des amis d'Alexandre qui avaient des charges publiques et en fit mourir bon nombre sans en obtenir rien de ce qu'il attendait. Comme il mettait à cette recherche beaucoup d'ardeur et que le palais était plein de crainte et de trouble, un jeune homme, sous l'angoisse de la torture, déclara qu'Alexandre avait écrit à ses amis de Rome en les priant de le faire mander au plus tôt par l'empereur, car il pouvait révéler un projet formé contre celui-ci : son père avait sollicité l'amitié de Mithridate, roi des Parthes, contre les Romains ; il ajouta qu'Alexandre avait du poison prêt à Ascalon.

1. κατὰ τῶν εὐδοκιμούντων *Cocceius* ; τούτων εὐδοκιμούντων *Codd.*

2. βασιλιζομένῳ τῷ λόγῳ *Codd.* βασιλιζομένου τοῦ λόγου *Cocceius*, texte corrompu.

254. 5 ¹. Hérode crut quelque encouragement de la part de ses fils et de ses amis méchants. Il s'emp
255. trouva pas. Alexa encore l'excès de s encore l'emporteme être dans la pensée calomnies et surto
256. mal pour Hérode, quatre rouleaux de inutile de torturer complot, auquel p amis ; Salomé était
257. tous n'avaient qu'u se délivrer d'une e lement mis en cau
258. du roi. Aussitôt, co jadis les plus liés d n'avaient pas en v accusations, mais uns pleurant leurs de ces maux, la so
259. félicité qui l'orna sonnée, tant il éta fier à personne, g Souvent même il
260. l'attaquer l'épée à pensée, tombait d
261. 6 ². Telle était l ayant appris l'éta gendre, et sympat sarroi, vint lui-mèn
262. Trouvant Hérode

1. VIII, 5 = *Gu*

2. VIII, 6 = *Gu*

plus grand que son père, et, se où son père était présent, tant il savait son père d'un e distinguait ¹. Lorsque la e accordé du répit à son corps, la complicité de son frère reusement leur père pendant nis, de s'enfuir à Rome pour e une lettre du jeune homme re d'avoir donné contre toute apportait deux cents talents. nfin une preuve sûre, de na- es fils ; il fit arrêter Alexandre essait pourtant d'être tour- l entendait et, en raisonnant, bjet d'un complot de leur s et des rivalités juvéniles ; avoir tué au vu de tous, c'était n témoignage plus grave de oint d'honneur à ne pas pa- nt à la légère. Il soumit donc à e qui avaient des charges pu- ans en obtenir rien de ce qu'il echerche beaucoup d'ardeur et e de trouble, un jeune homme, a qu'Alexandre avait écrit à faire mander au plus tôt par n projet formé contre celui- le Mithridate, roi des Parthes, exandre avait du poison prêt

254. 5 ¹. Hérode crut à cette accusation et, dans ses malheurs, trouva quelque encouragement à sa précipitation dans les flatteries des méchants. Il s'empessa de faire rechercher le poison, mais on ne le
255. trouva pas. Alexandre, voulant par point d'honneur augmenter encore l'excès de ses maux, ne prit pas le parti de nier et accrut encore l'emportement de son père par une plus grande faute, peut-être dans la pensée de faire honte au roi de sa facilité à accueillir les calomnies et surtout pour que, si on le croyait, il en résultât du
256. mal pour Hérode, ainsi que pour tout le royaume. Il écrivit sur quatre rouleaux des lettres qu'il envoya et où il disait qu'il était inutile de torturer les gens et d'aller plus loin : il y avait bien un complot, auquel participaient Phéroras et les plus fidèles de ses amis ; Salomé était venue de nuit cohabiter avec lui contre son gré ;
257. tous n'avaient qu'un but : se débarrasser au plus vite du roi pour se délivrer d'une crainte perpétuelle. Dans ces lettres étaient également mis en cause Ptolémée et Sapinnius, les plus fidèles amis
258. du roi. Aussitôt, comme si une espèce de rage les eût saisis, les gens jadis les plus liés d'amitié se déchiraient réciproquement, puisqu'ils n'avaient pas en vérité le moyen de se défendre ou de réfuter les accusations, mais que la mort sans jugement les menaçait tous ; les uns pleurant leurs fers, les autres leur trépas, d'autres enfin l'attente de ces maux, la solitude et la tristesse dépouillaient le palais de la
259. félicité qui l'ornait autrefois. Toute la vie d'Hérode était empoisonnée, tant il était dans l'angoisse et dans l'impossibilité de se fier à personne, grand châtement de sa propension aux soupçons. Souvent même il s'imaginait voir son fils se dresser contre lui et
260. l'attaquer l'épée à la main. Son âme, absorbée nuit et jour par cette pensée, tombait dans la folie et l'égarément.
261. 6 ². Telle était la situation lorsque Archélaüs, roi de Cappadoce, ayant appris l'état d'Hérode, inquiet pour sa fille et son jeune gendre, et sympathisant avec son ami qu'il voyait dans un tel désarroi, vint lui-même en Judée, tant la situation lui paraissait grave.
262. Trouvant Hérode en tel état, il jugea peu opportun de lui faire des

των εὐδοκιμούντων Codd.

λέγου του λόγου Cocceius, texte cor-

1. VIII, 5 = *Guerre*, I, 498.

2. VIII, 6 = *Guerre*, I, 499-512, récit plus détaillé et plus vivant.

- reproches ou de le taxer de précipitation, car, si on le rabrouait, son honneur serait blessé, et plus on ferait d'efforts, plus s'allumerait sa colère. Archélaüs recourut donc à une autre méthode pour remédier à ces malheurs : ce fut de s'en prendre au jeune homme, de déclarer que le roi s'était montré modéré et n'avait pas agi avec irréflexion. Il dit qu'il romprait le mariage d'Alexandre et n'épargnerait même pas sa fille si, instruite de quelque trame, elle ne l'avait pas dénoncée. Archélaüs se montrant ainsi tout différent de ce qu'Hérode s'attendait à le voir et exagérant sa colère dans l'intérêt de ce dernier, le roi se relâcha un peu de sa dureté, et, passant pour avoir agi avec justice, revint peu à peu sans s'en douter à des sentiments paternels. Ainsi il était doublement à plaindre : lorsque des gens cherchaient à détruire les calomnies lancées contre le jeune prince, il entraînait en fureur ; lorsqu'Archélaüs soutenait ses griefs, il penchait vers les larmes et un chagrin touchant ; même il pria Archélaüs de ne pas rompre le mariage et de ne pas trop en vouloir au jeune coupable. Archélaüs, le trouvant un peu apaisé, tourna ses accusations contre les amis de son gendre, prétendant que sa jeunesse étrangère à la malice avait été corrompue par eux, et il rendit encore plus suspect le frère d'Hérode. Car comme le roi était également irrité contre Phéroras, celui-ci, n'ayant personne pour le réconcilier avec lui et voyant Archélaüs en grand crédit, alla le trouver en habits de deuil et avec tous les signes d'une ruine prochaine. Archélaüs ne dédaigna pas sa supplique, mais se déclara incapable de changer si vite les dispositions du roi : il valait mieux que Phéroras se présentât à lui et implorât sa pitié en se reconnaissant coupable de tout ; ainsi l'excès de sa colère pourrait se calmer ; d'ailleurs, Archélaüs serait présent et prêterait son appui. En le persuadant d'agir ainsi, un double résultat fut obtenu : les calomnies contre le jeune prince furent dissipées contre toute attente et, d'autre part, Archélaüs réconcilia Phéroras avec son frère ; cela fait, il repartit pour la Cappadoce, devenu plus cher à Hérode en cette crise que quiconque, si bien que celui-ci l'honora de présents très somptueux et lui donna en toute manière les marques les plus généreuses d'une grande amitié. Hérode s'en-

gagea même à aller à
sujet de ces affaires, et
là Hérode réconcilia
qui était irrité contre

1. D'après *Guerre*, § 5
pour parler au César. Le
2. M. Titeius, ancien
parti d'Auguste avant

gaga même à aller à Rome¹ puisqu'on avait écrit à l'empereur au sujet de ces affaires, et ils firent route ensemble jusqu'à Antioche ; là Hérode réconcilia avec Archélaüs le gouverneur de Syrie Titius qui était irrité contre lui, puis retourna en Judée².

1. D'après *Guerre*, § 510, c'est Alexandre qu'on décida d'envoyer à Rome pour parler au César. Le voyage d'Hérode a été mis en doute par Kovach.

2. M. Titeius, ancien questeur d'Antoine, consul *suffectus* en 31, passé au parti d'Auguste avant Actium, gouverneur de Syrie.

IX

1. *Excès des habitants de la Trachonitide. — 2. Hérode, ne pouvant obtenir satisfaction des Arabes, envahit l'Arabie. — 3-4. L'Arabe Syllaios accuse Hérode auprès de l'empereur qui s'irrite contre ce dernier*¹.

271. 1. Après qu'Hérode eut fait le voyage à Rome et en fut revenu, une guerre éclata contre les Arabes pour la cause suivante. Les habitants de la Trachonitide², une fois que l'empereur eut enlevé ce pays à Zénodore pour l'attribuer à Hérode, n'avaient plus la liberté de se livrer au brigandage et étaient forcés de vivre paisiblement et de pratiquer l'agriculture. Ce genre de vie ne leur plaisait guère et la terre rapportait peu de profit à ceux qui la travaillaient. Pourtant, au début, devant la défense du roi, ils s'abstinrent de violences contre leurs voisins, ce qui valut à Hérode une grande renommée de vigilance. Mais à l'époque où il s'embarqua pour Rome afin d'accuser son fils Alexandre, voir l'empereur et lui recommander son fils Antipater³, les gens de Trachoni-

1. *Antiq.*, XVI, 10,3 (20 av. J.-C.). L'histoire de la guerre d'Hérode contre les Arabes et du procès qui s'ensuivit devant Auguste était raconté en détail dans l'ouvrage de Nicolas de Damas (*F. H. G.* III, 351).

2. Josèphe, comme Strabon, écrit *Τραχων*; mais il n'y avait pas de ville de ce nom. C'est le canton situé à mi-distance de Damas et de Bostra.

3. Ceci semble faire allusion au deuxième voyage à Rome, 12 av. J.-C. (§ 87 et suiv.); mais alors pourquoi le récit de la guerre arabe ne vient-il qu'ici?

- tide répandirent le bruit de vernement et se remirent à 274. tude. Les généraux du foi, les maîtriser : environ qu 275. l'exemple du sort des capti en Arabie où ils furent acc mariage avec Salomé. Celu qu'ils colonisèrent et d'où i seulement en Judée, mais d 276. assurait un repaire et l'imp Rome, Hérode apprit que de dommages. Comme il né à cause de la sécurité que Arabes, et comme, d'autre p 277. la Trachonitide et massac que les exaspérer davanta se venger à tout prix des cessaient-ils de dévaster et d'Hérode. Ce dernier s'entr pereur, Saturninus¹ et Vo 278. brigands en vue de les châ ne cessant de croître, ils bou d'Hérode, pillant villes et capturaient, si bien que le 279. guerre; en effet ils étaient à bout, demanda l'extradi

1. L. Volusius Saturninus, d'Afrique, puis de Syrie, mort

2. Si c'est un procurateur, i humnius du § 332, en qui R chef des troupes d'Hérode. M probable; il s'agit sans doute 1, 535), particulièrement lié av porté à Rome les plaintes d'H conseil de Béryte, de proposer

- tide répandirent le bruit de sa mort, se révoltèrent contre son gouvernement et se remirent à maltraiter leurs voisins selon leur habitude. Les généraux du roi, en son absence, réussirent cependant à les maîtriser : environ quarante chefs de brigands, terrifiés par l'exemple du sort des captifs, s'enfuirent du pays ; ils se réfugièrent en Arabie où ils furent accueillis par Syllaios, après l'échec de son mariage avec Salomé. Celui-ci leur donna un emplacement fortifié qu'ils colonisèrent et d'où ils faisaient des incursions de pillage, non seulement en Judée, mais dans toute la Coelé-Syrie, car Syllaios leur assurait un repaire et l'impunité de leurs méfaits. A son retour de Rome, Hérode apprit que ses possessions avaient subi beaucoup de dommages. Comme il ne pouvait se rendre maître des brigands à cause de la sécurité que leur avait donnée la protection des Arabes, et comme, d'autre part, il s'irritait de leurs crimes, il cerna la Trachonitide et massacra leurs familles. Ce traitement ne fit que les exaspérer davantage, d'autant qu'ils avaient pour loi de se venger à tout prix des meurtriers de leurs parents ; aussi ne cessaient-ils de dévaster et de piller impunément tout le territoire d'Hérode. Ce dernier s'entretint à ce sujet avec les officiers de l'empereur, Saturninus ¹ et Volumnius ², réclamant l'extradition des brigands en vue de les châtier. Les forces et le nombre de ceux-ci ne cessant de croître, ils bouleversèrent tout pour détruire le royaume d'Hérode, pillant villes et villages et massacrant les gens qu'ils capturaient, si bien que leur brigandage prenait les allures d'une guerre ; en effet ils étaient déjà environ un millier. Hérode, poussé à bout, demanda l'extradition des brigands et le remboursement

1. L. Volusius Saturninus, *consul suffectus* en 12 av. J.-C., gouverneur d'Afrique, puis de Syrie, mort en 20 ap. J.-C.

2. Si c'est un procurateur, il est inconnu par ailleurs et différent du Volumnius du § 332, en qui Rohden-Dessau (*Prosop. Imp. Rom.*) voit un chef des troupes d'Hérode. Mais l'identité des deux personnages est plus probable ; il s'agit sans doute d'un tribun militaire (στρατοπέδαρχος, *Guerre*, I, 535), particulièrement lié avec Hérode. On comprend fort bien qu'ayant porté à Rome les plaintes d'Hérode contre ses fils, il prenne l'initiative, au conseil de Béryte, de proposer leur mort (cf. § 369).

— 2. Hérode, ne pouvant
Arabie. — 3-4. L'Arabe
eur qui s'irrite contre ce

Rome et en fut revenu,
la cause suivante. Les
de l'empereur eut enlevé
Hérode, n'avaient plus la
ent forcés de vivre pai-
Ce genre de vie ne leur
de profit à ceux qui la
a défense du roi, ils s'abs-
e qui valut à Hérode une
époque où il s'embarqua
xandre, voir l'empereur
², les gens de Trachoni-

de la guerre d'Hérode contre
Auguste était raconté en dé-
G. III, 351).
is il n'y avait pas de ville de
amas et de Bostra.
yage à Rome, 12 av. J.-C.
la guerre arabe ne vient-il

- d'un prêt de soixante talents fait à Obodas par l'intermédiaire de
280. Syllaios et dont l'échéance était arrivée. Syllaios, qui avait mis Obodas à l'ombre et dirigeait tout par lui-même, niait que les brigands fussent en Arabie et trainait en longueur pour la dette. Le débat fut porté devant Saturninus et Volumnius qui commandaient
281. en Syrie. Finalement il fut décidé par eux qu'Hérode recevrait la somme dans les trente jours et que chacun des deux rois livrerait les nationaux de l'autre qu'il avait dans son royaume. Du côté d'Hérode on ne trouva absolument aucun Arabe qui fût retenu soit pour crime soit pour une autre raison, tandis que les Arabes furent convaincus d'abriter chez eux les brigands.
282. 2. Comme l'échéance était passée, Syllaios, sans se conformer à aucune de ses obligations, partit pour Rome. Mais Hérode prit des
283. sûretés pour l'argent et les brigands qui étaient chez lui. Saturninus et Volumnius l'autorisant à poursuivre ses offenseurs, il s'avança avec son armée en Arabie, parcourant sept étapes en trois jours. Une fois parvenu au fortin qu'occupaient les brigands, il les prit tous dès le premier assaut et rasa la localité, nommée
284. Rhaïpta ; il ne fit ailleurs aucun dommage. Comme des Arabes conduits par Nakeb étaient venus à la rescousse, il y eut un combat où tombèrent, du côté d'Hérode, quelques hommes et de l'autre le chef des Arabes Nakeb avec vingt-cinq environ de ses gens ; le
285. reste fut mis en fuite. Après avoir châtié les délinquants et établi en Trachonitide trois mille Iduméens, il dompta les brigands de cette région et écrivit à ce sujet aux chefs romains qui se trouvaient en Phénicie, déclarant qu'il n'avait rien fait de plus que le nécessaire pour mettre à la raison les malfaiteurs arabes. Après une enquête approfondie, ceux-ci reconnurent qu'il avait dit la vérité.
286. 3. Cependant des messagers se rendirent en toute hâte à Rome annoncer à Syllaios ces événements, en exagérant naturellement
287. chaque détail. Celui-ci, qui s'était déjà fait connaître de l'empereur, se trouvait alors à la cour ; dès qu'il eut reçu ces nouvelles, changeant ses vêtements pour des habits de deuil, il se présenta à l'empereur et lui dit que la guerre avait dévasté l'Arabie, que tout le royaume
288. était bouleversé, Hérode l'ayant ravagé avec son armée. En pleu-

- rant il ajoutait que les Arabes avaient péri, Nakeb, son familier qui était à Rhaïpta, incapable de faire la
289. n'étaient sur place. qu'il ne serait pas p l'empereur pour veil tout l'univers, et qu pas tiré profit de la posa aux amis d'Hér que cette seule quest
290. dition ? Comme ils e reur ne voulait enter colère devint plus vi ceci, qui faisait l'ob
291. jadis en ami, mais c écrivit aussi à ce prop pas les brigands qui ils usèrent en outre, rode qu'ils occupaie
292. abaissé par la colère tide saisirent égalem garnison iduméenne les Arabes qui pillai durement, non seul
293. 4. Hérode endura dont il jouissait au tout son orgueil. L envoyât une ambass
294. étaient venus sans l remplissaient Hérode très chagriné de vo

1. διεύλθου, mot co

Obodas par l'intermédiaire de
 vivée. Syllaios, qui avait mis
 lui-même, niait que les bri-
 longueur pour la dette. Le
 Volumnus qui commandaient
 ar eux qu'Hérode recevrait
 chacun des deux rois livrerait
 dans son royaume. Du côté
 aucun Arabe qui fût retenu
 raison, tandis que les Arabes
 les brigands.

Syllaios, sans se conformer à
 Rome. Mais Hérode prit des
 qui étaient chez lui. Satur-
 poursuivre ses offenseurs, il
 parcourant sept étapes en
 n qu'occupaient les brigands,
 et rasa la localité, nommée
 mmage. Comme des Arabes
 rescousse, il y eut un combat
 ques hommes et de l'autre le
 cinq environ de ses gens ; le
 bâti les délinquants et établi
 s, il dompta les brigands de
 chefs romains qui se trouvaient
 fait de plus que le néces-
 salfauteurs arabes. Après une
 rent qu'il avait dit la vérité.

dirent en toute hâte à Rome
 en exagérant naturellement
 à fait connaître de l'empereur,
 t reçu ces nouvelles, changeant
 il, il se présenta à l'empereur
 l'Arabie, que tout le royaume
 agé avec son armée. En pleu-

- rant il ajoutait que deux mille cinq cents des premiers d'entre les Arabes avaient péri, qu'ils avaient également perdu leur général Nakeb, son familier et son parent, que l'on avait pillé les trésors qui était à Rhaïpta, au mépris d'Obodas que sa faiblesse rendait incapable de faire la guerre, puisque ni Syllaios ni l'armée arabe
289. n'étaient sur place. Syllaios parlait ainsi, ajoutant insidieusement qu'il ne serait pas parti de son pays s'il n'avait eu confiance en l'empereur pour veiller à ce que la paix régnât entre voisins dans tout l'univers, et que, s'il avait été sur les lieux, Hérode n'aurait pas tiré profit de la guerre. L'empereur, irrité par ces paroles, ne posa aux amis d'Hérode présents et aux particuliers venus de Syrie que cette seule question : Hérode avait-il mené son armée en expé-
290. dition ? Comme ils étaient forcés de le reconnaître, et que l'empereur ne voulait entendre ni le motif ni les circonstances du fait, sa colère devint plus vive et il écrivit à Hérode, entre autres duretés, ceci, qui faisait l'objet principal de sa lettre : qu'il l'avait traité
291. jadis en ami, mais que désormais il le traiterait en sujet. Syllaios écrivit aussi à ce propos aux Arabes ; ceux-ci, encouragés, ne livrèrent pas les brigands qui avaient échappé et ne versèrent¹ pas l'argent ; ils usèrent en outre, sans en payer le fermage, des pâturages d'Hé-
292. rode qu'ils occupaient comme fermiers, tant le roi des Juifs était abaissé par la colère de l'empereur. Les habitants de la Trachonitide saisirent également cette occasion pour se révolter contre la garnison iduméenne et pour exercer le brigandage d'accord avec les Arabes qui pillaient les terres des Iduméens et les maltrahaient durement, non seulement par intérêt, mais encore par rancune.
293. 4. Hérode endurait tout cela parce qu'il avait perdu le crédit dont il jouissait auprès de l'empereur et avait dépouillé presque tout son orgueil. L'empereur n'avait pas même admis qu'il lui envoyât une ambassade pour s'excuser et avait renvoyé ceux qui
294. étaient venus sans leur laisser remplir leur mission. Ces procédés remplissaient Hérode de découragement et de crainte, et il était très chagriné de voir Syllaios inspirer confiance et être présent

1. διελύτουν, mot corrompu. διελύον ? διελύτρουν ? (forme inconnue).

- à Rome avec de plus grandes perspectives devant lui. En effet, Obodas était mort et Énée, qui prit ensuite le nom d'Arétas, avait hérité du pouvoir en Arabie. Syllaios tentait de l'écarter par des calomnies pour s'emparer lui-même du trône, distribuait beaucoup d'argent aux courtisans et en promettait beaucoup à l'empereur. Celui-ci était irrité contre Arétas qui régnait sans lui en avoir demandé la permission au préalable. Mais Arétas aussi envoya une lettre à l'empereur et des présents, avec une couronne d'or valant beaucoup de talents. La lettre accusait Syllaios d'être un esclave malfaisant qui avait fait empoisonner Obodas et qui, du vivant même de ce prince, gouvernait déjà lui-même en corrompant les femmes des Arabes et empruntait pour usurper le pouvoir. Mais l'empereur ne prêta aucune attention à ces accusations et renvoya le tout sans accepter aucun des présents. Les royaumes de Judée et d'Arabie se trouvaient donc progresser de jour en jour, le premier vers le désordre, le second vers une décadence que rien ne pouvait conjurer : en effet, des deux rois, l'un, n'ayant pas encore un pouvoir certain, était incapable de châtier les séditieux; l'autre, Hérode, était forcé de supporter toutes les injustices, puisque sa vengeance trop prompte avait irrité l'empereur contre lui. Enfin, ne voyant aucun terme à ses maux, il décida d'envoyer une nouvelle ambassade à Rome pour voir s'il pourrait obtenir un accueil plus clément grâce à ses amis et en faisant parvenir ses plaintes à l'empereur lui-même.

1. *Machinations d'Euryclès d'Hérode contre ses frères avec l'empereur et perses*

300. 1. ¹ En conséquence, dans les affaires domestiques, les affaires domestiques ne faisaient qu'empirer. Il était déjà, que les plus grandes royautes par le seul
 301. encore alors pour la royauté par le seul homme notable dans son pays à la débauche et à la fureur l'une ni l'autre, vint à Rome en reçut de plus grandes honneurs donnaient ses entretiens
 302. plus intimes du roi. C'est là qu'il rencontrait et fréquentait
 303. pour Archélaüs de Cappadoce, ment Glaphyra et il se livrait en épiant les bavardages
 304. la calomnie. Finalement, il fut traité en termes tels qu'il para

1. Section 1-2 = *Guerre*
 2. C. Julius Euryclès, Spartiate.

ves devant lui. En effet, te le nom d'Arétas, avait ntait de l'écarter par des rône, distribuait beaucoup t beaucoup à l'empereur. nait sans lui en avoir de- Arétas aussi envoya une une couronne d'or valant Syllaios d'être un esclave das et qui, du vivant même en corrompant les femmes r le pouvoir. Mais l'em- accusations et renvoya le Les royaumes de Judée et le jour en jour, le premier dence que rien ne pouvait 'ayant pas encore un pou- séditieux; l'autre, Hérode, ces, puisque sa vengeance ntre lui. Enfin, ne voyant yer une nouvelle ambassade a accueil plus clément grâce ntes à l'empereur lui-même.

1. *Machinations d'Euryclès contre les fils d'Hérode.* — 2-7. *Enquêtes d'Hérode contre ses fils.* — 8. *Nicolas de Damas réconcilie Hérode avec l'empereur et perd Syllaios*¹.

300. 1.¹ En conséquence, Nicolas de Damas partit pour Rome. Cependant les affaires domestiques d'Hérode et ses rapports avec ses fils ne faisaient qu'empirer. Il était parfaitement clair, et depuis longtemps déjà, que les plus grands et les plus terribles maux menaçaient la royauté par le seul effet de la fortune; mais ils s'aggravèrent
301. encore alors pour la raison que voici. Euryclès de Lacédémone,² homme notable dans son pays, mais d'une âme perverse, très enclin à la débauche et à la flatterie, tout en affectant de ne pratiquer ni l'une ni l'autre, vint à séjourner chez Hérode, lui fit des cadeaux et en reçut de plus grands en échange; grâce aux facilités que lui donnaient ses entretiens, il fit en sorte de devenir un des amis les
302. plus intimes du roi. Or, il recevait l'hospitalité d'Antipater, mais il rencontrait et fréquentait Alexandre, car il affichait un grand zèle
303. pour Archélaüs de Cappadoce. Aussi feignait-il d'honorer grandement Glaphyra et il s'évertuait à témoigner à tous son zèle, tout en épiant les bavardages et les actes afin de répondre à l'amitié par
304. la calomnie. Finalement, il eut la chance d'être avec eux en des termes tels qu'il paraissait à chacun un ami qui ne fréquentait

1. Section 1-2 = *Guerre*, I, 513-526, 530-1. Section 3-4 = *Guerre*, 527-9.

2. C. Julius Euryclès, crée citoyen romain par Auguste et très influent à Sparte.

- les autres que par intérêt pour lui. Cet homme séduisit Alexandre qui était jeune et se persuadait qu'il ne pouvait confier sans crainte
305. qu'à lui ce qu'il avait souffert. Alexandre lui révéla donc avec affliction comment son père s'était détaché de lui; il raconta ce qui concernait sa mère et Antipater, qui les écartait des honneurs et exerçait déjà tout le pouvoir; il déclarait cette vie insupportable parce que son père était déjà tout prêt à les haïr et ne pouvait se résoudre à manger ou à converser avec eux. Tels étaient les propos qu'il tenait, comme de juste, au sujet de ses souffrances. Or, Euryclès les rapportait à Antipater en lui disant: « Ce n'est pas dans mon intérêt que j'agis, mais, chargé d'honneurs par toi, je cède à la grandeur du péril et t'invite à te méfier d'Alexandre; car ce n'est pas avec calme qu'il dit tout cela et ses paroles mêmes respirent le meurtre ».
307. Antipater, persuadé d'après cela de son amitié, lui donnait chaque fois des présents considérables et finit par le décider à rapporter ces propos à Hérode. Euryclès avait les moyens de faire croire à
308. l'hostilité d'Alexandre d'après les paroles qu'il disait avoir entendues et, à force de circonvenir le roi et de l'irriter par ses discours, il provoqua en lui une haine irréconciliable. L'occasion le fit bien voir.
309. Hérode, en effet, donna aussitôt à Euryclès une récompense de cinquante talents; lui, ainsi gratifié, repartit chez Archélaüs, roi de Cappadoce, où il loua Alexandre et prétendit l'avoir beaucoup
310. servi en le réconciliant avec son père. Il s'en alla, également enrichi par Archélaüs, avant que sa perversité ne fût dévoilée. Mais cet
311. Euryclès, n'ayant cessé même à Lacédémone de faire le mal, fut exilé de sa patrie pour de multiples forfaits.

2. Quant au roi des Juifs, il ne se contentait plus comme avant de prêter l'oreille aux calomnies contre Alexandre et Aristobule, mais était déjà pris d'une haine si violente que, même si personne
312. ne les attaquait, il y forçait les gens, s'informant de tout, posant des questions et donnant à qui voulait la liberté de médire d'eux. Il apprit ... ¹ qu'Euaratos de Cos avait conspiré avec Alexandre, et en ressentit le plus vif plaisir.

1. Lacune probable de quelques mots.

313. 3. Mais il arriva au roi parce que la calomnie qu'il y avait, pour ainsi dire, à leur sujet quelque mépris du roi. Hérode avait des très estimés du roi pour d'eux, les disgracia Alexandre et sa suite,
315. niques leur valut de l'ordre soupçonner et les fit résisté, ils finirent par tuer Hérode lorsqu'ils le il serait facile de dire sur sa propre lance, ac
316. Ils révélèrent aussi qu'ils convainquirent le grand roi et d'avoir fourni l'ordre de celui-ci ².
317. 4. Après eux fut arrêté à la torture. Il était avec les jeunes princes et de
318. cette forteresse. Personne survenant, déclara la c remment de la main d'avec l'aide de Dieu, to vers vous; faites alors
319. nous recevoir dans la ne douta plus du compl que le scribe Diophant était une forgerie d'A habile en ce genre de f il fut mis à mort.
320. 5. Le roi amena les

1. Hipparques, d'après
2. Rien dans *Guerre s*

UES

omme séduisit Alexandre
 pouvait confier sans crainte
 i révéla donc avec affliction
 raconta ce qui concernait
 honneurs et exerçait déjà
 supportable parce que son
 ne pouvait se résoudre à
 taient les propos qu'il te-
 uffrances. Or, Euryclès les
 n'est pas dans mon intérêt
 i, je cède à la grandeur du
 car ce n'est pas avec calme
 es respirent le meurtre ».
 amitié, lui donnait chaque
 par le décider à rappor-
 es moyens de faire croire à
 s qu'il disait avoir enten-
 l'irriter par ses discours, il
 L'occasion le fit bien voir.
 es une récompense de cin-
 tit chez Archélaüs, roi de
 étendit l'avoir beaucoup
 s'en alla, également enri-
 é ne fût dévoilée. Mais cet
 mone de faire le mal, fut
 its.

tentait plus comme avant
 Alexandre et Aristobule,
 e que, même si personne
 nformant de tout, posant
 a liberté de médire d'eux.
 conspiré avec Alexandre,

313. 3. Mais il arriva aux jeunes princes un malheur encore pire, parce que la calomnie ne cessait de forger des armes contre eux et qu'il y avait, pour ainsi dire, une émulation générale pour rapporter à leur sujet quelque méchant propos qui semblait importer au salut
314. du roi. Hérode avait deux gardes du corps¹, Jucundus et Tyrannus, très estimés du roi pour leur force et leur taille. Le roi, mécontent d'eux, les disgrâcia ; depuis, ils montaient à cheval avec Alexandre et sa suite, et leur réputation dans les exercices gym-
315. niques leur valut de l'or et d'autres présents. Le roi s'empressa de les soupçonner et les fit mettre à la torture. Après avoir longtemps résisté, ils finirent par dire qu'Alexandre leur avait conseillé de tuer Hérode lorsqu'ils le rencontreraient dans une chasse aux fauves ; il serait facile de dire qu'il était tombé de cheval et s'était enfermé sur sa propre lance, accident qui lui était déjà arrivé auparavant.
316. Ils révélèrent aussi que de l'or avait été enfoui dans l'écurie et ils convinquirent le grand-veneur de leur avoir donné des lances du roi et d'avoir fourni des armes aux serviteurs d'Alexandre sur l'ordre de celui-ci².
317. 4. Après eux fut arrêté le gouverneur d'Alexandreion, que l'on mit à la torture. Il était accusé d'avoir promis de recevoir dans sa place les jeunes princes et de leur livrer les trésors royaux, gardés dans
318. cette forteresse. Personnellement il n'avoua rien ; mais son fils, survenant, déclara la chose véritable et remit une lettre écrite apparemment de la main d'Alexandre : « Après avoir accompli, écrivait-il, avec l'aide de Dieu, tout ce que nous avons projeté, nous viendrons vers vous ; faites alors en sorte, comme vous nous l'avez promis, de
319. nous recevoir dans la forteresse. » A la lecture de cet écrit, Hérode ne douta plus du complot de ses fils contre lui. Mais Alexandre assura que le scribe Diophante avait contrefait son écriture et que le billet était une forgerie d'Antipater. De fait, Diophante semblait très habile en ce genre de faux et, plus tard, convaincu d'autres crimes, il fut mis à mort.
320. 5. Le roi amena les dénonciateurs qu'il avait fait torturer en

1. Hipparques, d'après *Guerre*, 527.

2. Rien dans *Guerre* sur ces aveux.

- présence du peuple à Jéricho pour qu'ils accusassent ses fils ; mais
321. la foule les tua à coups de pierres. Comme elle se disposait à tuer de même Alexandre et ceux qui l'entouraient, le roi l'empêcha en faisant calmer le peuple par Ptolémée et Phéroras. Les jeunes gens furent placés sous bonne garde ; personne ne les approchait plus ; on épiait tous leurs actes et toutes leurs paroles ; ils étaient dans la situation humiliante et dans l'angoisse de véritables condamnés.
322. L'un d'eux, Aristobule, chercha, dans son désespoir, à persuader sa tante et belle-mère de compatir à ses malheurs et de haïr celui qui s'était laissé aller à pareille cruauté. « N'es-tu pas, dit-il, toi-même en danger de mort, toi qui as été accusée d'avoir dénoncé à Syllaios tout ce qui se passait, dans l'espoir de l'épouser ? » Salomé s'empressa de rapporter immédiatement ces propos à son frère. Ce dernier, ne pouvant se maîtriser davantage, ordonna de les enchaîner, de les séparer l'un de l'autre et de leur faire confesser par écrit tous les crimes qu'ils avaient machinés
323. contre leur père pour en faire rapport à l'empereur. Les princes, quand on leur donna cet ordre, écrivirent qu'ils n'avaient ni imaginé ni tramé aucun complot contre leur père et que, s'ils avaient songé à la fuite, c'était par nécessité et parce qu'ils vivaient dans la suspicion et les persécutions.
324. 6. Vers ce temps là arriva de Cappadoce un envoyé d'Archélaüs, un certain Mélas, qui était un prince de sa famille. Hérode, dans l'intention de lui démontrer l'hostilité d'Archélaüs à son égard, fit venir Alexandre, qui était dans les fers et l'interrogea à nouveau sur sa fuite, lui demandant où et comment ils comptaient trouver un
325. refuge. Alexandre répondit que c'était chez Archélaüs, qui avait promis de les envoyer de là à Rome, mais il déclara n'avoir rien projeté de coupable ou de fâcheux contre son père et que de tout ce que la méchanceté de ses ennemis avait forgé, il n'y avait rien
326. de vrai ; qu'il voudrait que Tyrannus et ses amis fussent encore vivants pour que l'enquête fût plus décisive, et que, s'ils étaient morts si vite, c'était parce qu'Antipater avait mêlé à la foule ses propres amis.
327. 7. Quand Alexandre eut ainsi parlé, Hérode ordonna de le
- 328.

- mener avec Mélas auprès d'elle si elle savait qu'elle s'en irait.
329. Dès leur arrivée, les chaînes, se frappa la tête et lamentables gémissements pour les assistants le s'entendirent. À ce moment ils ne purent ni
330. Enfin Ptolémée, à qui Alexandre, lui ordonna de faire quelque un de ses actes. Été ma confidente, elle
331. des enfants en commun n'était complice de rien de son mari qu'elle fit un men de tout. Et Alexandre : rien de criminel, comme moins le faire, mais s
332. Archélaüs et d'aller de Hérode, estimant qu'envers lui, confia à O ordonna de relâcher d
333. exposer ces faits à Arc aidé ses fils dans leur Rome ; au cas où ils t reur à son égard, ils de conviction réunies co
334. Archélaüs chercha à se aux jeunes gens, mais comme pour eux que r que lui causait la rébe ne les aurait pas envo princes aucune promes

1. Tribun (στρατοπέδῳ)
2. κατισκευασμένου; WE

accusassent ses fils ; mais elle se disposait à tuer de t, le roi l'empêcha en fai- théroras. Les jeunes gens e ne les approchait plus ; paroles ; ils étaient dans la véritables condamnés. n désespoir, à persuader malheurs et de haïr celui té. « N'es-tu pas, dit-il, as été accusée d'avoir passait, dans l'espoir de porter immédiatement ces vant se maîtriser davan- parer l'un de l'autre et de es qu'ils avaient machinés l'empereur. Les princes, t qu'ils n'avaient ni ima- père et que, s'ils avaient arce qu'ils vivaient dans la

ce un envoyé d'Archélaüs, famille. Hérode, dans l'in- Archélaüs à son égard, fit venir interrogea à nouveau sur sa ls comptaient trouver un chez Archélaüs, qui avait mais il déclara n'avoir rien re son père et que de tout ait forgé, il n'y avait rien ses amis fussent encore vi- e, et que, s'ils étaient morts mêlé à la foule ses propres

é, Hérode ordonna de le

- mener avec Mélas auprès de Glaphyra, fille d'Archélaüs, et de s'en- quérir d'elle si elle savait quelque chose du complot tramé contre
329. lui. Dès leur arrivée, Glaphyra, voyant Alexandre chargé de chaînes, se frappa la tête et, l'âme bouleversée, poussa de grands et lamentables gémissements. Le jeune homme pleurait également ; pour les assistants le spectacle était si pénible que pendant long- temps ils ne purent ni dire ni faire ce pour quoi ils étaient venus.
330. Enfin Ptolémée, à qui avait été confiée la mission d'amener Alexandre, lui ordonna de dire si sa femme avait été complice de quelqu'un de ses actes. « Comment pourrait-elle, dit-il, n'avoir pas été ma confidente, elle qui m'était plus chère que la vie et qui avait
331. des enfants en commun avec moi ? ». Elle s'écria à ces mots qu'elle n'était complice de rien de mal, mais que, s'il importait au salut de son mari qu'elle fit un mensonge même contre elle-même, elle convenait de tout. Et Alexandre : « Je n'ai moi-même imaginé et tu ne connais rien de criminel, comme m'en soupçonnent les gens qui devraient le moins le faire, mais seulement notre projet de nous retirer chez
332. Archélaüs et d'aller de là à Rome ». Comme elle en tombait d'accord, Hérode, estimant qu'Archélaüs était ainsi convaincu d'hostilité envers lui, confia à Olympos et à Volumnius¹ des lettres et leur ordonna de relâcher dans leur voyage à Eléoussa de Cilicie pour
333. exposer ces faits à Archélaüs ; puis, après lui avoir reproché d'avoir aidé ses fils dans leur conspiration, de s'embarquer de là pour Rome ; au cas où ils trouveraient que Nicolas avait apaisé l'empereur à son égard, ils devaient lui remettre les lettres et les pièces à conviction réunies contre les jeunes gens² qu'il lui expédiait.
334. Archélaüs chercha à se justifier : il reconnut avoir promis un asile aux jeunes gens, mais c'était qu'il valait mieux pour leur père comme pour eux que rien de trop grave ne fût décidé dans la colère que lui causait la rébellion dont il les soupçonnait ; il ajoutait qu'il ne les aurait pas envoyés à l'empereur et n'avait fait aux jeunes princes aucune promesse témoignant de l'hostilité contre Hérode.

1. Tribun (στρατοπεδάρχης) d'après *Guerre*, 535 ; cf. plus haut § 277.

2. κατεσκευασμένους WE : κατεσκευασμένοις Niese.

335. 5. Lorsque les deux envoyés furent arrivés à Rome, ils eurent l'occasion de remettre les lettres à l'empereur, qu'ils trouvèrent réconcilié avec Hérode. Voici en effet comme s'était accomplie
336. la mission de Nicolas. Lorsqu'il arriva à Rome et se rendit à la cour, il décida non seulement de s'occuper de l'objet de son ambassade, mais encore d'accuser Syllaios. Et avant même de se
337. rencontrer, ils se firent déjà ouvertement la guerre. Les Arabes, se détachant ¹ de l'autre, s'adressèrent à Nicolas et lui dénoncèrent toutes ses injustices en lui donnant des preuves évidentes du meurtre de bien des gens d'Obodas; car ils avaient même des lettres de Syllaios dont ils s'étaient emparés en le quittant et qui l'accablaient.
338. Nicolas, saisissant la chance qui s'offrait ainsi à lui, l'exploita pour parvenir à ses fins de réconcilier l'empereur avec Hérode. En effet, il savait bien que, s'il voulait défendre le roi pour ses actes, il n'obtiendrait pas la liberté de s'exprimer, mais que, s'il voulait accuser Syllaios, il trouverait l'occasion de parler en faveur d'Hérode.
339. Comme la lutte était ainsi engagée et le jour de l'audience fixé, Nicolas, appuyé par les envoyés d'Arétas, accusa Syllaios de bien des crimes et notamment d'avoir causé la mort du roi et de beaucoup
340. d'Arabes, d'avoir emprunté de l'argent dans de mauvaises intentions; il le convainquit même d'avoir débauché des femmes, non seulement en Arabie, mais encore à Rome et, ajoutait-il, chose plus grave encore, d'avoir trompé l'empereur en lui mentant au
341. sujet des actes d'Hérode. Lorsqu'il en arriva à ce point, l'empereur l'arrêta en lui demandant de se borner à répondre, au sujet d'Hérode, si celui-ci avait ou non conduit une armée contre l'Arabie, tué deux mille cinq cents indigènes et ravagé le pays en emmenant des prisonniers; à quoi Nicolas répondit qu'il était en mesure de prouver que rien ou presque rien de tout cela ne s'était passé comme l'empereur l'avait entendu dire, ni de telle sorte qu'il pût en être justement irrité. L'étonnement produit par cette déclaration fit que
343. l'empereur lui prêta l'oreille. Nicolas parla alors de l'emprunt de cinq cents talents, du contrat stipulant qu'il était permis au roi,

1. ὑπονοήσαντε (ὑπονοστήσαντες, ὑποτοπήσαντες) ἐξ αὐτοῦ texte corrompu. Peut-être ἀποστάντες (T.R.).

- une fois l'échéance par le royaume; il dit que l'é
344. juste revendication d'une entreprise précipitamment mais il était allé souv
- légats de Syrie, et qu'e
- avait juré par la fortun
- jours, il verserait la s
345. d'Hérode; comme Syllaios tourné auprès de ces r
- reçu d'eux la permission
- à grand peine à se met
- ment s'était passée « l
346. ment, ou l'expédition. « une guerre, puisque le
- d'agir, que le contrat
347. autres dieux, ô César, question des prisonniers
- d'abord quarante, ensu
- réserveait Hérode, ils a
- les accueillit et les no
- leur donna une contr
348. de leurs brigandages. C
- jour même de l'échéan
- pouvait établir qu'au
- pays des Arabes; enco
349. qui ne surent pas se c
- apparaissant comme
- César, la plus odieuse
350. d'exciter ta colère. J'a
- eut attaqués, après qu
- qu'alors seulement H
- Arabes Nakeb vint à
- sont ces morts que Sy
- mille cinq cents. »

arrivés à Rome, ils eurent l'empereur, qu'ils trouvèrent comme s'était accomplie viva à Rome et se rendit récupérer de l'objet de son amos. Et avant même de se ent la guerre. Les Arabes, se Nicolas et lui dénoncèrent des preuves évidentes du ils avaient même des lettres en le quittant et qui l'accu- ui s'offrait ainsi à lui, l'ex- lier l'empereur avec Hérode. éfendre le roi pour ses actes, rimer, mais que, s'il voulait de parler en faveur d'Hérode. e jour de l'audience fixé, Ni- accusa Syllaios de bien des mort du roi et de beaucoup t dans de mauvaises inten- voir débauché des femmes, à Rome et, ajoutait-il, chose pperateur en lui mentant au arriva à ce point, l'empereur répondre, au sujet d'Hérode, née contre l'Arabie, tué deux pays en emmenant des pri- l était en mesure de prouver ne s'était passé comme l'em- sorte qu'il pût en être juste- ar cette déclaration fit que parla alors de l'emprunt de ant qu'il était permis au roi, (xviii) ἐξ αὐτοῦ texte corrompu.

- une fois l'échéance passée, de prendre des gages dans tout le royaume ; il dit que l'expédition n'était pas une offensive, mais la
344. juste revendication d'une créance. Bien plus, Hérode ne l'avait pas entreprise précipitamment ni de la façon que le contrat autorisait, mais il était allé souvent consulter Saturninus et Volumnius, les légats de Syrie, et qu'enfin à Béryte, en leur présence, Syllaios lui avait juré par la fortune de l'empereur que, dans un délai de trente jours, il verserait la somme et livrerait les fugitifs du territoire
345. d'Hérode ; comme Syllaios n'en avait rien fait, Hérode était retourné auprès de ces magistrats, et c'était seulement après avoir reçu d'eux la permission de se nantir de gages qu'il s'était décidé à grand peine à se mettre en campagne avec les siens. Voilà comment s'était passée « la guerre », comme ils l'appelaient tragique-
346. ment, ou l'expédition. « Et d'ailleurs, comment y aurait-il pu y avoir une guerre, puisque les magistrats avaient donné la permission d'agir, que le contrat l'autorisait, que ton nom, comme celui des
347. autres dieux, ô César, était outragé ? Arrivons maintenant à la question des prisonniers : des brigands habitaient la Trachonitide, d'abord quarante, ensuite davantage ; fuyant le châtimeut que leur réservait Hérode, ils avaient fait de l'Arabie leur repaire. Syllaios les accueillit et les nourrit pour faire du mal à tous les hommes, leur donna une contrée à habiter, participa lui-même aux profits
348. de leurs brigandages. Or, il avait promis par serment de les rendre le jour même de l'échéance du prêt, et à cette heure personne ne pouvait établir qu'aucun de ces brigands eût été emmené du pays des Arabes ; encore ne le furent-ils pas tous, mais ceux-là seuls
349. qui ne surent pas se cacher. Donc l'affaire des prisonniers de guerre apparaissant comme une infâme calomnie. Apprends maintenant, César, la plus odieuse invention et le plus grand mensonge digne
350. d'exciter ta colère. J'affirme que c'est après que l'armée arabe nous eut attaqués, après qu'un ou deux des gens d'Hérode furent tombés, qu'alors seulement Hérode se décida à se défendre et le général des Arabes Nakeb vint à être tué avec vingt-cinq hommes en tout ; ce sont ces morts que Syllaios a multipliés par cent pour en faire deux mille cinq cents. »

reur et, se tournant plein
ombien d'Arabes étaient
se tromper; alors on lit
s des légats, ainsi que les
ages. Finalement l'empe-
à mort Syllaïos, se recon-
voir écrit trop durement
a à Syllaïos qu'il l'avait
un ami fidèle. En défini-
cès et condamné à rem-
. D'autre part l'empereur
u lieu de recevoir le pou-
me. Il avait donc décidé
il en fut empêché par les
Olympos et Volumnius,
empereur, avaient décidé
érode, de lui remettre la
ant les princes. L'empe-
able de donner encore un
i avait de telles querelles
d'Arétas et, après s'être
pitation à s'emparer de la
il accepta ses présents et

rs : nous le retrouverons à
iv. Il finit par être condamné
l'expédition de Gallus en Ara-
mas fr..5 = F. H. G. III, 351).

XI

1-3. *Sur le conseil de l'empereur, Hérode réunit à Béryte un conseil pour juger ses fils.* — 4-6. *Tentative infructueuse de Tiron et des chefs de l'armée.* — 7. *Supplice des jeunes gens.* — 8. *Réflexions sur leurs fautes et sur celles d'Hérode*¹.

356. 1. Réconcilié avec Hérode, l'empereur lui écrivit qu'il s'affligeait au sujet de ses fils : s'ils avaient osé commettre une impiété, il convenait de les châtier comme parricides, et il lui en laissait la liberté ; mais s'ils n'avaient pensé qu'à s'enfuir, il fallait simple-
357. ment les admonester sans rien faire d'irréparable. Il lui recommandait de désigner lui-même et de réunir à cet effet un conseil à Béryte, colonie romaine, en s'adjoignant les légats impériaux, le roi de Cappadoce Archélaüs et tous autres qu'il jugeait éminents par leur amitié et leur rang et de décider suivant leur avis ce qu'il
358. conviendrait de faire. Telles furent les instructions de l'empereur. Hérode, quand la lettre lui fut remise, se réjouit fort de sa rentrée en grâce et aussi de la liberté complète qu'on lui donnait de décider
359. au sujet de ses fils. Tandis que dans l'infortune il avait été dur, mais n'avait montré ni témérité ni précipitation pour perdre ses fils, alors, devant cette amélioration de ses affaires et cette liberté
360. conquise, il se félicita d'avoir toute licence dans sa haine. Il manda donc tous ceux qu'il lui parut bon de convoquer en conseil, à l'exception d'Archélaüs, dont il ne voulut pas l'assistance, soit par inimitié, soit parce qu'il craignait de trouver en lui un obstacle à ses volontés.

1. *Guerre*, I, 538-551.

361. 2. Une fois que les légats furent arrivés à Béryte avec tous les autres qu'il avait fait venir des villes, il fit conduire ses fils — qu'il ne jugeait pas bon d'amener devant le conseil — dans un bourg du territoire de Sidon nommé Platané, ¹ à proximité de la ville, de manière à pouvoir les faire comparaître si on les convoquait.
362. S'avançant alors tout seul au milieu des cent cinquante personnages qui siégeaient, il porta contre eux une accusation, non pas douloureuse comme le comportait la nécessité où il se trouvait, mais bien différente de celle d'un père contre ses enfants. Car il prenait un ton violent, se troublait dans la démonstration de la culpabilité et donnait les plus grands signes de colère et de férocité ; il ne laissait pas aux juges le soin d'examiner les preuves, mais leur présentait un réquisitoire indécent pour un père plaidant contre ses enfants ; il lisait leurs lettres où n'était contenu aucun projet de complot, aucune pensée criminelle, mais où s'exprimaient seulement leur désir de fuite et quelques reproches injurieux pour le roi à cause de la malveillance qu'il leur témoignait. Lorsqu'il en arriva là, il cria encore plus fort et grossit la chose à l'excès jusqu'à y voir un aveu de leur complot, jurant qu'il eût préféré être privé de la vie à entendre de pareilles choses. Finalement, il dit que la nature et la générosité de l'empereur lui avaient donné la liberté de décider ; il ajouta que la loi de ses ancêtres ordonnait que si des parents, après avoir accusé leurs enfants, leur imposaient les mains sur la tête, les assistants étaient obligés de lapider les condamnés jusqu'à ce que mort s'ensuivit. ² Bien qu'il eut été disposé à procéder ainsi dans sa patrie et son royaume, il attendait pourtant leur verdict ; ils étaient cependant là, non pas tant pour juger des actes évidents de ses enfants que pour avoir l'occasion de partager son indignation, car personne, si étranger fût-il, ne pouvait regarder avec indifférence un tel complot.
367. 3. Lorsque le roi eut ainsi parlé, sans même permettre aux jeunes gens de présenter leur défense, les membres du conseil, s'étant mis d'accord que l'affaire ne comportait ni transaction ni réconcilia-

1. Παλαεστῆ *codd.* = Πλατάνη *W, AM* (*in marg.*) *Bell.*, I, 589.

2. Allusion à la loi mosaïque, *Deut.* 21, 21 ; cf. *Ant.* 4, 8, 24.

368. tion, lui confirmèrent sa l
consulaire et d'un rang él
vu les circonstances : il d
mais ne croyait pas just
même des enfants et cet
369. avait tout souffert de le
qui le suivaient tous tr
Volumnius au contraire d
qui avaient outragé leur p
des autres juges opina da
manifeste que les jeunes g
370. Hérode s'en alla aussit
l'as était revenu de Rome
passé à Béryte et l'interr
371. fils ses amis de Rome. M
toi paraissent impies ; il
372. sonner et les garder dans
de les châtier plus sévère
plutôt que la raison ; si a
pas rendu ton malheur i
tes amis de Rome. » Hér
rêverie, puis l'invita à s'
373. 4. Lorsqu'il fut arrivé
fils du roi et tout le roya
374. ment tournerait l'affaire.
grande crainte que cette
On plaignait leurs malhe
noncer ou même écouter
nait et supportait cette
375. pourtant en silence. Un
un fils lié avec Alexandre

1. ἀϊδημονεστάτην *codd.*, ἀρ.

2. Sur ces légats légionnaires

3. Récit conforme dans l'au
352).

s à Béryte avec tous les
 fit conduire ses fils —
 et le conseil — dans un
 tané, ¹ à proximité de la
 traitre si on les convoquait.
 ent cinquante personnages
 eusation, non pas doulou-
 il se trouvait, mais bien
 enfants. Car il prenait un
 stration de la culpabilité
 e et de férocité ; il ne lais-
 preuves, mais leur présen-
 père plaidant contre ses
 it contenu aucun projet
 ais où s'exprimaient seu-
 proches injurieux pour le
 témoignait. Lorsqu'il en
 la chose à l'excès jusqu'à
 u'il eût préféré être privé
 Finalement, il dit que la
 i avaient donné la liberté
 ancêtres ordonnait que si
 enfants, leur imposaient les
 obligés de lapider les con-
 Bien qu'il eut été disposé
 royaume, il attendait pour-
 à, non pas tant pour juger
 ur avoir l'occasion de par-
 tranger fût-il, ne pouvait
 même permettre aux jeunes
 pres du conseil, s'étant mis
 transaction ni réconcilia-

arg.) Bell., I, 589.
 cf. Ant. 4, 8, 24.

368. tion, lui confirmèrent sa liberté de décision. Saturninus, personnage consulaire et d'un rang élevé, donna le premier un avis très modéré ¹ vu les circonstances : il déclara qu'il condamnait les fils d'Hérode, mais ne croyait pas juste de les mettre à mort, car il avait lui-même des enfants et cette peine était trop grave, même si Hérode
 369. avait tout souffert de leur part. Après lui, les fils de Saturninus, qui le suivaient tous trois comme légats ², opinèrent de même. Volumnius au contraire dit qu'il fallait punir de mort des hommes qui avaient outragé leur père de façon si impie. Ensuite la majorité des autres juges opina dans le même sens, de telle sorte qu'il parut manifeste que les jeunes gens étaient condamnés à la peine capitale.
 370. Hérode s'en alla aussitôt en les emmenant à Tyr et, comme Nicolas était revenu de Rome auprès de lui, il lui exposa ce qui s'était passé à Béryte et l'interrogea sur ce que pensaient au sujet de ses
 371. fils ses amis de Rome. Nicolas répondit : « Leurs desseins contre toi paraissent impies ; il faut cependant te contenter de les emprisonner et les garder dans les fers. Si tu juges plus tard nécessaire
 372. de les châtier plus sévèrement, tu ne paraîtras pas suivre ta colère plutôt que la raison ; si au contraire tu veux les délivrer, tu n'auras pas rendu ton malheur irrémédiable. Voilà l'avis de la plupart de tes amis de Rome. » Hérode se tut, se plongea dans une profonde rêverie, puis l'invita à s'embarquer avec lui ³.
 373. 4. Lorsqu'il fut arrivé à Césarée, on ne parla aussitôt que des fils du roi et tout le royaume était en suspens, se demandant com-
 374. ment tournerait l'affaire. En effet, tout le monde était saisi d'une grande crainte que cette décision prolongée ne les menât à leur fin. On plaignait leurs malheurs, mais on n'osait pas sans danger prononcer ou même écouter une parole téméraire ; la pitié se contenait et supportait cette infortune excessive avec affliction, mais
 375. pourtant en silence. Un vieux soldat, nommé Tiron, qui avait un fils lié avec Alexandre et du même âge, exprima librement tout

1. αἰδημονεσιτάτην *codd.*, ἀηδεσιτάτη P.

2. Sur ces légats légionnaires cf. la note sur *Guerre*, I, 544.

3. Récit conforme dans l'autobiographie de Nicolas fr. 5, § 7 (F. H. G. III, 352).

376. ce que les autres renfermaient au fond du cœur ; il ne pouvait s'empêcher de crier souvent dans les foules, proclamant ouvertement que la vérité était méconnue, la justice bannie de l'humanité, que les mensonges et la perversité triomphaient et qu'un nuage si obscur enveloppait la situation que même les plus grands des malheurs humains ne frappaient plus les yeux des égarés. Cette attitude et ce langage semblaient le mettre en péril, mais la justesse de ses paroles émouvait tout le monde et l'on trouvait qu'il se conduisait en homme dans la circonstance. C'est pourquoi tous écoutaient volontiers Tiron dire ce qu'ils eussent voulu dire eux-mêmes et, tout en pourvoyant à leur propre sécurité par le silence, ils n'en approuvaient pas moins sa liberté de langage, le malheur que l'on prévoyait forçant tout le monde à parler en sa faveur.
379. Tiron, forçant son chemin jusqu'auprès du roi, lui demanda très hardiment un entretien seul à seul. Quand on le lui eut accordé : « Roi, dit-il, je ne puis supporter plus longtemps pareille peine ; je préfère à ma propre sécurité cette audacieuse liberté de langage, nécessaire et avantageuse pour toi, pourvu que tu saches en profiter. Ta raison est-elle égarée et exilée de ton âme ? Où est la fameuse sagesse grâce à laquelle tu as réussi tant d'entreprises importantes ? N'as-tu plus ni amis ni proches ? Car je ne considère, même présents, ni comme des parents ni comme des amis ceux qui laissent s'accomplir une telle abomination dans un royaume jadis heureux. Mais toi-même ne vois-tu pas ce qui se passe ? Une épouse de sang royal t'a donné deux jeunes gens éminents par toutes les vertus, et tu vas les tuer et confier ta vieillesse à un seul fils qui a si mal justifié l'espoir qu'on mettait en lui et à des proches que tu as toi-même tant de fois condamnés à mort. Ne comprends-tu pas que tes peuples en silence voient pourtant ton erreur et détestent cette horreur, que toute l'armée et ses chefs sont pleins de pitié pour les infortunés et de haine contre les auteurs de ces maux ? » Le roi écoutait avec quelque attention au début, mais il fut bouleversé, est-il besoin de le dire ? lorsque Tiron aborda franchement la tragédie et le mit en défiance à l'égard de ses familiers.
385. L'autre s'emportait peu à peu avec sa liberté excessive de soldat,

- car son inexpérience sang-froid, et, se cro lorsqu'il eut appris leurs chefs, il ordonna prononcés et Tiron l
386. 6. Peu après, un c sion de se présenter de trancher la gorge ses soins, car il obt d'Alexandre et receve pos, le roi ordonna d fils et le barbier. Con son père déjà fort ma d'ailleurs d'après les même, dit qu'il révé
387. grâce de la torture e en ayant donné sa f tuerait le roi de sa p saillir dans un tête à
388. il s'en ferait gloire p discours il délivra so eût arraché la vérité maux et à ceux de s
389. 7. Si Hérode ava ses enfants, il ne re dans son âme ; reje ments à plus de ra vite sa décision. Apr trois cents officiers in
390. convaincus, il les a jetant tout ce qui se bule, conduits à Séba Leurs corps furent

- car son inexpérience le faisait trébucher; aussi Hérode perdit-il tout sang-froid, et, se croyant insulté plutôt qu'averti dans son intérêt,
386. lorsqu'il eut appris les dispositions des soldats et l'irritation de leurs chefs, il ordonna que tous ceux dont les noms avaient été prononcés et Tiron lui-même fussent enchaînés et gardés en prison.
387. 6. Peu après, un certain Tryphon, barbier du roi, saisit l'occasion de se présenter et dit que souvent Tiron lui avait conseillé de trancher la gorge au roi avec son rasoir quand il lui donnerait ses soins, car il obtiendrait ainsi un des premiers rangs auprès d'Alexandre et recevrait une récompense importante. Sur ce propos, le roi ordonna de l'arrêter et fit mettre à la torture Tiron, son
388. fils et le barbier. Comme Tiron tenait bon, le jeune homme, voyant son père déjà fort maltraité et sans aucun espoir de salut, devinant d'ailleurs d'après les souffrances du patient ce qui l'attendait lui-même, dit qu'il révélerait au roi la vérité si à ce prix on faisait
390. grâce de la torture et des tourments à son père et à lui. Le roi lui en ayant donné sa foi, il déclara qu'on avait convenu que Tiron tuerait le roi de sa propre main, car il était facile pour lui de l'assaillir dans un tête à tête, et si, après, il subissait un sort semblable,
391. il s'en ferait gloire puisqu'il aurait ainsi servi Alexandre. Par ce discours il délivra son père de la torture, soit que la contrainte lui eût arraché la vérité, soit qu'il eût imaginé cette échappatoire à ses maux et à ceux de son père.
392. 7. Si Hérode avait eu auparavant quelque hésitation à tuer ses enfants, il ne restait plus maintenant aucune place au doute dans son âme; rejetant tout ce qui pouvait ramener ses sentiments à plus de raison, il ne pensa plus qu'à exécuter au plus vite sa décision. Après avoir amené devant l'assemblée du peuple
393. trois cents officiers inculpés, Tiron, ses fils et le barbier qui les avait convaincus, il les accusa tous. Le peuple les massacra en leur jetant tout ce qui se présentait sous sa main. Alexandre et Aristobule, conduits à Sébaste, furent étranglés sur l'ordre de leur père¹. Leurs corps furent portés de nuit à l'Alexandreion où étaient

1. Hiver 7-6 av. J.-C.

- ensevelis leur grand-père maternel et la plupart de leurs aïeux ¹.
395. 8. Peut-être semblera-t-il naturel à quelques lecteurs qu'une haine invétérée se soit exaspérée à ce point et ait fini par vaincre la nature. Mais on se demandera sans doute si l'on doit en rejeter la faute sur les jeunes gens qui auraient fourni à leur père un motif de colère, et dont l'hostilité l'aurait avec le temps rendu implacable, ou bien sur le père lui-même, insensible et excessif dans son appétit de pouvoir et de gloire, au point de ne rien épargner pour que ses volontés fussent souveraines, ou enfin
396. sur la fortune dont la puissance l'emporte sur tout raisonnement sage, ce qui nous persuade que les actions humaines sont soumises d'avance par elle à la nécessité de se produire en tout cas et nous la fait appeler fatalité, parce qu'il n'existe rien qui n'arrive par elle.
397. Cette dernière hypothèse doit, je pense, être écartée dans le cas d'Hérode ², si nous nous accordons à nous-mêmes quelque spontanéité et ne soustrayons pas à toute responsabilité la corruption de notre humeur, question qui déjà avant nous a été discutée par notre
398. loi. Passons aux deux autres explications. Du côté des enfants on pourrait incriminer leur présomption juvénile et leur arrogance princière, leur complaisance à écouter des insinuations contre leur père, leurs enquêtes malveillantes sur les actes de sa vie, leur méfiance acerbe et leur intempérance de langage, qui, toutes deux, en faisaient une proie facile pour ceux qui les épiaient et les dénon-
399. çaient afin de se mettre en faveur. Quant au père, assurément, il ne semble mériter aucune indulgence en raison du crime impie qu'il a commis contre eux, lui qui, sans preuve décisive du complot, sans pouvoir les convaincre d'avoir préparé une entreprise contre lui, a osé tuer ceux qu'il avait engendrés, deux princes bien faits, admirés de tous les étrangers, comblés de talents, également habiles à la chasse, aux exercices militaires, à parler à propos. Ils possé-
400. daient toutes ces qualités, surtout l'ainé, Alexandre. Il aurait suffi au roi, même s'il les avait condamnés, de les garder dans les fers ou

1. De nuit, d'après Nicolas de Damas, fr. 5, 8 Müller.

2. τοῦτον μὲν οὖν τὸν λόγον ὡς νομίζω (Terry; μείζω codd.) πρὸς ἐκείνον ἀρκέσει κινεῖν (κρίνειν Terry), texte très douteux.

- de les exiler loin de son royaume. Les Romains, il jouissait de la crainte ni violence, ni su-
402. craindre ni violence, ni su-
quement pour assouvir la
d'une inqualifiable impiété
403. à la vieillesse qu'il put fai-
ments ne peuvent lui val-
été épouvanté et bouleversé
excès, c'est chose grave,
flexion et après avoir pas-
finisse par céder et agir
404. impossible à détourner
suite des événements, et
des survivants qu'il se
de leur sort les faisait m-
celle qui n'avait pas mé-
plus clairement dans la s-

plupart de leurs aïeux¹.
 Quelques lecteurs qu'une
 int et ait fini par vaincre
 oute si l'on doit en reje-
 raient fourni à leur père
 l'aurait avec le temps
 lui-même, insensible et
 de gloire, au point de ne
 sent souveraines, ou enfin
 te sur tout raisonnement
 s humaines sont soumises
 duire en tout cas et nous
 e rien qui n'arrive par elle.
 être écartée dans le cas
 us-mêmes quelque sponta-
 onsabilité la corruption de
 us a été discutée par notre
 s. Du côté des enfants on
 uvénile et leur arrogance
 es insinuations contre leur
 s actes de sa vie, leur mé-
 langage, qui, toutes deux,
 ni les épiaient et les dénon-
 t au père, assurément, il ne
 ison du crime impie qu'il
 euve décisive du complot,
 préparé une entreprise contre
 és, deux princes bien faits,
 e talents, également habiles
 parler à propos. Ils possé-
 é, Alexandre. Il aurait suffi
 e les garder dans les fers ou

¹, 8 Müller.
 erry; μείζω codd.) πρὸς ἐκείνον
 IX.

- de les exiler loin de son royaume ; en effet, entouré de la puissance des Romains, il jouissait de la plus grande sécurité, n'avait à
402. craindre ni violence, ni surprise. Ce meurtre précipité et commis uniquement pour assouvir la passion qui le dominait, est le témoignage d'une inqualifiable impiété, et c'est au moment où il était arrivé
403. à la vieillesse qu'il put faillir ainsi ! Même ses délais et ses atermoiements ne peuvent lui valoir quelque excuse ; qu'un homme qui a été épouvanté et bouleversé se porte instantanément à quelque excès, c'est chose grave, mais humaine ; qu'au contraire, après réflexion et après avoir passé souvent de la fureur à l'hésitation, il finisse par céder et agir, c'est le fait d'une âme meurtrière et
404. impossible à détourner du mal. C'est ce que confirma aussi la suite des événements, car Hérode n'épargna pas même ceux des survivants qu'il se croyait les plus attachés ; si la justice de leur sort les faisait moins plaindre, la cruauté était toujours celle qui n'avait pas même épargné ses fils. Mais ceci paraîtra plus clairement dans la suite du récit.